



LE DEVOIR

Rupture des négociations

Les enseignants tournent les talons

De nouveaux moyens de pression sont envisagés

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Contre toute attente, les enseignants ont rompu hier leurs échanges avec Québec, jugeant inacceptable «l'appétit insatiable» du gouvernement. Le ministre de l'Éducation a immédiatement reçu cette annonce comme «une pause» dans la négociation, se disant toujours prêts à signer une entente.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a indiqué hier en après-midi aux représentants du ministère de l'Éducation (MELS) et à ceux de la Fédération des commissions scolaires du Québec qu'elle quittait la table, jugeant «inacceptable l'appétit insatiable du gouvernement», comme l'a indiqué hier la présidente de la FSE, Johanne Fortier.

Ce n'est toutefois pas la question des élèves en difficulté qui a causé la rupture mais plutôt d'autres demandes restées en suspens et sur lesquelles Québec souhaitait retravailler, ce qui a ulcéré le syndicat.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a rapidement réagi à cette finale inattendue en réfutant la rupture. «J'entends le mot "rupture" mais je préfère le prendre comme une pause sur la négociation», a-t-il indiqué, confiant sa déception.

La riposte n'a pas tardé. «Ce n'est pas une pause, c'est bel et bien une rupture, et une rupture consacrée», a par la suite répliqué Mme Fortier, accusant le ministre d'avoir compris ce qu'il voulait bien lorsque le syndicat a accepté de «lever des ambiguïtés» sur une partie des textes en discussion. La semaine dernière, en effet, le syndicat de 80 000 enseignants avait lancé au ministre un «ultimatum» assorti d'une contre-proposition «finale», acceptant au passage de clarifier certains passages complexes.

VOIR PAGE A 10: ENSEIGNANTS

Stratégie de développement

Québec met le cap sur la croissance du revenu personnel

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Claude Béchard, a présenté hier la stratégie économique du gouvernement Charest qui, si elle contient peu de nouvelles mesures, fixe une cible d'augmentation du revenu personnel des Québécois jusqu'en 2010 en misant sur l'initiative de l'entreprise privée.

Depuis 2003, à la faveur d'une réduction des crédits d'impôt aux entreprises et du chambardement à la Société générale de financement (SGF), les libéraux ont réussi à «remettre le gouvernement à sa place dans l'économie», s'est réjoui M. Béchard en dévoilant lors d'une conférence de presse le document de 90 pages intitulé *L'Avantage québécois - Stratégie gouvernementale de développement économique*.

«C'est la carte routière économique du gouvernement pour les cinq prochaines années», a dit M. Béchard. Le gouvernement s'est fixé comme cible de faire en sorte que le revenu personnel par habitant des Québécois augmente plus rapidement que celui des Canadiens d'ici 2010. En 2004, le revenu personnel moyen a été de 28 373 \$ au Québec alors que la moyenne canadienne se situait à 30 125 \$.

VOIR PAGE A 10: REVENU

INDEX

7	Annances.....	B 9	Monde.....	A 5
	Avis publics..	B 8	Mots croisés..	B 8
	Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
	Décès.....	B 9	Resto.....	B 7
	Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 7
	Idées.....	A 9	Télévision.....	B 4
	Météo.....	B 7	Week-end.....	B 1

La grippe aviaire sème l'inquiétude



REUTERS

DANS UN PETIT village roumain à 300 kilomètres de Bucarest, une équipe de vétérinaires s'attelaient hier à tuer tous les volatiles domestiques à la suite de la découverte d'une souche H5 du virus de la grippe aviaire. Cette nouvelle ainsi que la confirmation de la présence de la souche virulente H5N1 en Turquie ont soulevé un vent de panique en Europe, où la Commission européenne a enjoint à ses membres de se préparer à faire face à une pandémie qui pourrait faire «un grand nombre de morts». Nos informations en page A 3.

MYRA CREE (1937 - 2005)

Une inestimable voix s'éteint

BERNARD LAMARCHE

Voix qui résonnait tant par son intelligence, son sens de l'engagement que par son goût prononcé pour la culture et la langue, Myra Cree s'est éteinte hier matin, chez elle, à l'âge de 68 ans. Elle aura perdu sa lutte contre le cancer. En même temps, le Québec perd une irremplaçable ambassadrice de la prise de parole.

La parole, Myra Cree «la maîtrisait. Quand elle était au micro, la radio devenait un des beaux-arts. C'est admirable, car peu de gens peuvent pousser un art dit mineur à un tel degré de perfection». Ces mots ont été prononcés hier après-midi par André Dudemaine, joint par téléphone. Le fondateur et directeur du festival Présence autochtone a peut-être le mieux connu les différentes facettes de la carrière de cetteoureuse de la culture et des mots qu'a été Myra Cree, elle qui s'est grandement impliquée dans le milieu autochtone.

Selon Dudemaine, Myra Cree «a été extrêmement importante pour nous parce qu'elle a été associée au premier festival Présence autochtone en 1991. Elle a été notre porte-parole, notre inspiratrice, celle qui, dans les moments de découragement, a su trouver les mots pour relancer notre énergie. Elle était une bonne vivante, infatigable. Lorsqu'elle croyait à une cause, elle ne lâchait pas facilement. Elle était très fidèle dans ses amitiés».



ARCHIVES LE DEVOIR

De l'enseignement au journalisme

D'abord enseignante, Myra Cree a rapidement fait ses classes dans le monde du journalisme. Ses débuts à la radio de CKRS-Jonquière remontent à 1960. Après un passage à la télévision de Sherbrooke, elle reprend le micro à Radio-Canada en 1973. Elle devient deux ans plus tard la première femme à occuper le poste de chef d'antenne au *Téléjournal*. Elle animera également le magazine d'information religieuse *Second regard*.

En 1981, le prestigieux prix Judith-Jasmin lui revient, remis par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Elle recevait en mai 2004 le Grand Prix Paul-Gilson 2004, dans la catégorie «Animation d'une émission», à titre d'animatrice de l'émission spéciale *Il était une foi*, diffusée sur les ondes de la radio de Radio-Canada dans la nuit du 24 au 25 décembre 2003. Remis à Lille, en France, dans le cadre de la commission Culture-Musique des radios francophones publiques, ce prix distingue un professionnel qui, seul au micro, a fait valoir des qualités en animation et en présentation de musique.

Solide parole

Au-delà des récompenses évidemment méritées, ce sont les paroles de l'animatrice et le souffle aujourd'hui éteint qui les portait qui vont le plus cruellement manquer, aux yeux du public. Cette parole solide aura entre autres servi, selon le réalisateur Yves Bergeron, de Radio-Canada, à défendre «une très grande ouverture d'esprit, une très grande ouverture d'oreilles».

VOIR PAGE A 10: CREE

Projet de la Société du Havre

Une centrale au milieu du fleuve

KATHLEEN LÉVESQUE

Un petit tour de chaloupe le long du pont Victoria? La Société du Havre de Montréal fait le pari que cela puisse devenir possible et propose la construction d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau qui permettrait la création d'un bassin nautique. Mais au-delà de l'objectif de redonner aux Montréalais l'accès au fleuve, ce projet d'envergure générerait 350 mégawatts dans un contexte de besoins énergétiques accrus.

Jugé délicat et complexe il y a plus d'un an lorsque la Société du Havre (SHM) avait dévoilé sa vision de développement pour les 20 prochaines années, le projet de centrale et de bassin nautique est devenu une idée qui suscite un certain enthousiasme dans le milieu des affaires. Le coprésident de la SHM, Lucien Bouchard, en a fait valoir les mérites la semaine dernière devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, invitant même Hydro-Québec et le gouvernement du Québec à amorcer les études d'impacts, notamment sur le plan environnemental, ainsi qu'à tenir une consultation publique sur les enjeux du projet.

L'escarpement des berges qui bloque l'accès au fleuve à l'heure actuelle disparaîtrait. En construisant une centrale en aval du pont de la Concorde, le niveau de l'eau serait relevé de cinq mètres en amont dans le prolongement du bassin de La Prairie. Du coup, là où bouillonne le saut Normand (au pied d'Habitat 67), le courant serait réduit afin de permettre une navigation plus paisible. Et si l'autoroute Bonaventure était déplacée, comme le suggère également la SHM, afin de créer entre autres un parc linéaire aux abords du fleuve, il y aurait la possibilité d'aménager une marina. Et, pourquoi pas, une plage sur la rive sud de l'Île Notre-Dame.

«Cela deviendrait un lac urbain magnifique alors que c'est le dernier espace bleu encore en friche de l'archipel de Montréal», assure Jean Décarie qui, avec deux collègues, a produit au printemps dernier une mise à jour des analyses et projets passés pour la SHM.

«Des villes comme Chicago ou Boston ont accès aux plans d'eau. Ici, c'est un désastre», constate Jacques Mercier, vice-président de la firme d'ingénierie Groupe RSW, qui a soumis l'idée à la SHM. «C'est un projet magnifique avec un plan d'aménagement de pistes cyclables, de descentes de kayak, de montées pour les bateaux. Les gens pourraient sortir du métro à Verdun et mettre à l'eau leur planche à voile ou aller faire du pédalo.»

VOIR PAGE A 10: CENTRALE

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Antonine Maillet
Les Confessions de Jeanne de Valois

Acadienne, religieuse, libre
352 pages • 12,95 \$
www.livres-bq.com
En vente dans toutes les bonnes librairies

• LES ACTUALITÉS •

Financement des universités

Les étudiants canadiens lancent une offensive contre Ottawa

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Si le premier ministre Paul Martin avait prévu de faire de petites visites sur les campus universitaires au cours des prochaines semaines, il devra revoir ses projets. Depuis hier, le gouvernement fédéral est la nouvelle cible des étudiants d'un bout à l'autre du pays, et particulièrement au Québec, alors que les diverses associations qui les représentent exigent un réinvestissement massif de quatre milliards de dollars en éducation, comme Paul Martin l'a promis lors de la dernière campagne électorale.

Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont obtenu 2,8 milliards de dollars de la part d'Ottawa grâce à leurs revenus pétroliers extracôtiers. Les villes ont soutiré cinq milliards sur cinq ans, tout comme le milieu des services de garde, même si l'entente avec le Québec tarde. Les transports en commun ont touché une partie de la manne d'Ottawa alors que la santé a elle aussi été financée à hauteur de 41 milliards sur dix ans. Les leaders étudiants, tout comme les premiers ministres provinciaux, estiment que c'est maintenant au tour de l'éducation postsecondaire de passer à la caisse fédérale.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération canadienne des étudiants (FCE) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont donc lancé, hier à Ottawa, une première phase de moyens de pression pour convaincre le gouvernement libéral de Paul Martin d'investir entre sept et huit milliards de dollars par année dans le financement de l'éducation postsecondaire, ce qui représente quatre milliards supplémentaires.

Ce chiffre ne tombe pas du ciel puisque c'est exactement la somme promise par Paul Martin lors de la dernière campagne électorale. Il s'agit essentiellement d'un rattrapage: en effet, Paul Martin, ministre des Finances en 1994-95, avait coupé de façon massive dans les transferts aux provinces. Pour corriger la situation, lorsqu'on ajoute l'inflation depuis dix ans et l'accroissement de la fréquentation des universités, la somme atteint les quatre milliards de dollars.

Les étudiants entrent donc dans la danse amorcée par les provinces en août dernier, elles qui réclament dans un premier temps 2,2 milliards de dollars. «Il y a un rapport de force qui est en train de se créer entre les provinces et Ottawa en matière d'éducation», a souligné François Vincent, président de la FEUQ. «Ce qu'il faut comprendre, c'est que Paul Martin s'est engagé à augmenter son financement en éducation. C'est lui qui a coupé les transferts en 1994-95, il doit donc remettre l'argent qui revient de droit aux provinces. Il y a des surplus à chaque année à Ottawa, alors au lieu de faire du populisme fiscal en envoyant des chèques à droite et à gauche, le premier ministre devrait écouter le discours unanime des provinces, des universités, des cégeps et des étudiants.»

Ces derniers entendent mener leur combat sur plusieurs fronts au cours des prochains mois. Pétition nationale, envoi massif de cartes postales au bureau du premier ministre, rencontre avec chaque député de la Chambre des communes, sensibilisation sur les campus: tous les moyens seront bons pour faire bouger le gouvernement fédéral. «Tout le monde est d'accord sur cette question. Le seul qui ne veut rien entendre, c'est Paul Martin», soutient François Vincent. «Je peux vous dire qu'il n'est pas le bienvenu sur les campus universitaires du pays à partir de maintenant. S'il vient nous voir au Québec, il va entendre notre message.»

Le Devoir

Chute de la clientèle

La CSDM fermera trois écoles

Jusqu'à 25 écoles pourraient être rayées de la carte d'ici 10 ans

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le manque d'élèves force la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à envisager la fermeture de trois écoles primaires et le réaménagement d'au moins une vingtaine d'autres sur son territoire.

La baisse démographique prévue dans tout le Québec commence à avoir des conséquences dans le réseau scolaire, même en milieu très urbain. La disparition de 1860 élèves sur le nombre total d'enfants de la CSDM provoque un casse-tête organisationnel qui prévoit de mettre le verrou sur trois écoles primaires, soit Saint-François-Xavier (Plateau Mont-Royal), Sainte-Gemma-Galgani (Rosemont) et Le Caron (Tétreaultville). Une proposition de fermeture à compter du 1^{er} juillet 2006 est sur la table.

D'autres écoles de ces quartiers où des mouvements de clientèle sont plus imposants sont aussi visées — une vingtaine au total — par des annexions (la fusion de deux écoles dans le but de partager une même direction d'école) ou la cohabitation (le partage des locaux de l'école par des organismes). Tous les établissements qui, faute d'un nombre suffisant d'élèves, comptent 40 % de locaux inoccupés sont aussi invités à réfléchir à des solutions, histoire de prévenir le pire.

Si la tendance se maintient et qu'aucune nouvelle manière de faire n'est encouragée, ce sont 25 écoles qui pourraient disparaître de la carte scolaire au bout de dix ans de déclin démographique, a osé hier la présidente de la CSDM, Diane De Courcy, au moment de dévoiler son tout nouveau plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-09. Le conseil des commissaires a adopté ce plan mer-



La CSDM prévoit la fermeture de 25 écoles d'ici 10 ans si la chute de clientèle observée se maintient.

credi soir et lance la consultation autour de ses idées. «Nous sommes rendus à un moment où ça devient extrêmement difficile de composer avec la baisse d'élèves», a expliqué Diane De Courcy hier. «Ce n'est pas l'hémorragie, mais si la tendance se maintient, c'est jusqu'en 2009 au moins qu'on perdra des élèves.»

LE DEVOIR

Du lait de vache pour soigner le psoriasis

PAULINE GRAVEL

Le lait n'est pas seulement essentiel pour le développement des enfants, il s'avère également une source insoupçonnée de médicaments. Des protéines extraites du lait de vache par des chercheurs de l'Université Laval et de la firme Advitech se sont en effet avérées efficaces pour traiter le psoriasis et certaines maladies inflammatoires de l'intestin, par exemple la maladie de Crohn, ou colite ulcéreuse.

Le cocktail de protéines laitières en question, dénommé XP-828L, se compose de facteurs de croissance qui ont normalement pour fonction de stimuler la multiplication des cellules et leur différenciation en divers types cellulaires. «Le colostrum que sécrètent les glandes mammaires durant les deux jours qui suivent l'accouchement en contient beaucoup, c'est la raison pour laquelle on le considère si bénéfique pour le développement du nourrisson», souligne Yves Pouliot, du département des sciences des aliments et de nutrition de l'Université Laval.

Lors du symposium de l'Institut des nutraceutiques et des aliments fonctionnels qui se déroulait la semaine dernière à l'Université Laval, Yves Pouliot a présenté les résultats extrêmement prometteurs d'une étude clinique qui visait à évaluer l'effet thérapeutique de la potion XP-828L sur le psoriasis, une maladie chronique inflammatoire de la peau qui affecte cinq millions de Nord-Américains.

Dans cette étude, il est apparu que la consommation quotidienne, par voie orale, de cinq grammes de XP-828L induisait une amélioration significativement plus élevée des symptômes cutanés que l'effet placebo observé chez plusieurs des 84 sujets souffrant de psoriasis qui participaient à l'étude. «Dans toutes les études cliniques à double insu où on compare un médi-

cament à un placebo, on trouve toujours des personnes qui s'améliorent en raison de l'effet placebo. Or les gens traités au XP-828L présentaient une réduction supplémentaire des symptômes par rapport à cet effet placebo», précise le professeur Pouliot.

Exempt d'effets secondaires et de toxicité, le cocktail de protéines laitières apparaît de plus en plus comme une solution alternative intéressante aux traitements proposés à l'heure actuelle pour combattre le psoriasis. Les personnes aux prises avec une forme légère ou modérée de la maladie doivent appliquer quotidiennement une pommade sur les zones du corps qui sont atteintes, «une procédure fastidieuse qui peut prendre de 30 à 45 minutes chaque matin et qui s'avère parfois compliquée lorsque le malade doit rejoindre des endroits difficiles à atteindre, comme le dos», indique Yves Pouliot. Or le XP-828L se prend par la bouche.

Les vertus de la potion XP-828L ne semblent pas se limiter au traitement du psoriasis car des tests pré-cliniques menés sur des rats de laboratoire transgéniques atteints de la maladie de Crohn, une maladie inflammatoire de l'intestin possédant une composante génétique commune avec le psoriasis et l'arthrite rhumatoïde, ont montré que le XP-828L avait un effet bénéfique sur la forme aiguë ou chronique de ce syndrome, aussi appelé colite ulcéreuse.

Le cocktail miracle est toutefois présent dans le lait en infimes concentrations, de l'ordre de quelques milligrammes par litre du riche liquide blanc. Et l'équipe de chercheurs québécois s'est appliquée à mettre au point un procédé permettant de l'extraire à l'échelle industrielle. La firme Advitech est actuellement en pourparlers avec des compagnies pharmaceutiques afin que le produit soit commercialisé dès 2006.

Le Devoir

Le député voyageur

Shapiro ne s'en mêle pas

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le Bloc québécois n'a pas obtenu l'absolution qu'il cherchait auprès du commissaire à l'éthique, mais il estime que le dossier du compte de dépenses de son député Roger Gaudet «est clos». Le parti se dit toutefois prêt à réexaminer les indemnités offertes aux élus si les autres formations le désirent.

«On estime que le dossier est clos et nous n'entamerons pas d'autres procédures», a déclaré hier soir le porte-parole Frédéric Lepage. Roger Gaudet, un député d'arrière-banc représentant la circonscription de Montcalm, au nord-est de Montréal, a accumulé un compte de dépenses de plus de 100 000 \$ l'année dernière, dont 44 000 \$ en frais de déplacements autres que ceux pour se rendre à Ottawa. Il figurait parmi les députés ayant réclamé la somme la plus importante à ce chapitre même si sa circonscription est loin d'être la plus grande du pays.

M. Gaudet avait soumis l'affaire au commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, mais celui-ci a tranché en disant que le cas «ne relève pas de [s]on mandat». «Toute décision relevant de l'utilisation convenable ou non des fonds mis à la disposition des députés pour l'exercice de leurs fonctions parlementaires relève de la compétence du Bureau de régie interne de la Chambre des communes», écrit le commissaire dans son avis daté du 6 octobre.

Le Bloc croit donc que le dossier est clos puisque le contrôleur de ce Bureau de régie interne, Luc Desroches, a déclaré au *Devoir* qu'il se fiait à la bonne foi des députés pour rembourser leurs dépenses.

Le Devoir

Arte reportage

Vendredi 21 h 30

Darfour : preuves d'un génocide?
Maroc : la frontière honteuse de l'Europe
Canada : Son Excellence Michaëlle Jean



Avant TV5, Pierre ne cherchait pas à en savoir plus.



CAPITALES CULTURELLES
CULTURELLES CAPITALS
du CANADA of CANADA

2005 • Toronto, ON • Victoria, BC
• Algonquins of Pikwàkanagàn, ON

• Annapolis Royal, NS • Saint-Jean-Port-Joli, QC

2004 • Regina, SK • Kelowna, BC • Owen Sound, ON

• Powell River, BC • Lethbridge, Canmore, Drumheller

• Crowsnest Pass, AB & Fernie, BC

2003 • Vancouver, BC • Red Deer, AB

• Thunder Bay, ON • Carleton Place, NB

• Rivière-du-Loup, QC

Ils ont le cœur à la fête !



CAPITALES CULTURELLES DU CANADA

Et vous ?

À vous de jouer ! Devenez Capitale culturelle du Canada. Vous avez jusqu'au **15 novembre 2005** pour les prix de 2007 et jusqu'au **15 mars 2006** pour les prix de 2008. Pour plus de renseignements, composez le 1 866 661-0662 ou visitez www.patrimoinecanadien.gc.ca

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Canada

ACTUALITÉS



Christian Rioux

La maladie infantile de la gauche

En France, peu d'hommes de gauche avaient été mieux programmés que Michel Rocard pour accéder un jour à la présidence. Si on avait interrogé les journalistes au cours des années 80 et même jusqu'en 1994, la plupart auraient parié gros sur ce petit homme énergique et chaleureux.

Chaque fois que j'ai croisé Michel Rocard, j'ai toujours senti derrière son calme apparent un bouillonnement intérieur, comme une force qu'il avait toujours retenue. Pour une des rares fois de sa vie, l'ancien premier ministre et rival de François Mitterrand vient de la laisser exploser. A 75 ans, Michel Rocard n'a plus rien à perdre et surtout pas de susceptibilités à préserver.

Ce vieil ami du Québec, autrefois proche du Parti québécois, publie ces jours-ci à Paris un livre d'entretiens, *Si la gauche savait* (Robert Laffont), dans lequel il règle ses comptes avec le monde politique. Mais celui qu'on aurait facilement pu imaginer à l'Élysée après François Mitterrand tente surtout de tirer les leçons de l'échec répété d'une gauche réformiste et modérée.

Il se pourrait que la leçon n'intéresse pas que la France.

S'il fallait comparer Michel Rocard à quelqu'un, ce serait probablement à Bernard Landry. Comme lui, Rocard est un homme cultivé, converti dans l'économie par devoir et parce qu'il sait que, sans elle, la social-démocratie n'est pas crédible.

Ce n'était pas courant à son époque. Dans son livre, il raconte que l'immense bibliothèque de François Mitterrand qu'il eut un jour la chance de découvrir rue de Bièvre, à Paris, contenait tous les grands et moins grands romanciers français mais pas un seul ouvrage d'économie et de sociologie. Rocard fut le premier en France à s'intéresser à la décentralisation, à la démocratisation des entreprises et à l'économie de type coopératif ou social. Premier ministre de 1988 à 1991, il fut notamment le père de l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie et du RMI (revenu minimum d'insertion, destiné aux plus démunis). Il fit adopter la première loi sur le financement des partis politiques et, plus tard, présenta la première liste paritaire (hommes-femmes) aux élections européennes.

Il n'est pas surprenant qu'il ait été presque le seul à annoncer l'énorme catastrophe économique qui allait rapidement suivre la victoire de l'union de la gauche en 1981. Le programme de nationalisation concocté avec les communistes devait coûter 58 milliards de francs et provoquer trois dévaluations, une augmentation subite de 27 % du budget de l'État (signé par Laurent Fabius) et la quasi-sortie de la France du système monétaire européen. Pour la première fois depuis la guerre, un gouvernement devait imposer un gel des prix et des salaires. Et un gouvernement de gauche par-dessus le marché! Rocard a aussi été le seul à démissionner lorsque François Mitterrand a introduit la proportionnelle aux élections législatives qui ont ouvert tout grand la porte à l'extrême droite de Jean-Marie Le Pen. On était «dans le cynisme crapuleux», écrit-il.

Rocard n'est pas tendre avec la «culture protestataire et pseudo révolutionnaire, cette culture de l'impuissance qui a toujours conduit au malheur économique», dit-il. Depuis la scission entre Jean Jaurès et Jules Guesde, en 1905, c'est elle qui a empêché la constitution en France d'un grand parti social-démocrate à l'image de ceux qui ont régulièrement dirigé la Suède, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. En France, au lieu de se mener au sein d'un grand parti politique, les combats entre les différents courants de la gauche se déroulent donc sur la place publique.

L'histoire récente semble donner raison à Michel Rocard. En 2002, c'est le vote d'extrême gauche qui a empêché le candidat socialiste Lionel Jospin d'accéder au second tour, offrant ainsi une tribune inespérée à Jean-Marie Le Pen. Au printemps dernier, c'est l'extrême gauche qui a fait éclater en plein vol le projet de Constitution européenne, sans aucune solution de rechange. Il y a trois semaines, c'est encore la scission d'un petit parti d'extrême gauche (Die Linke) qui a permis à la droite dirigée par Angela Merkel de l'emporter de justesse. Que reproche Rocard aux gauchistes? «Ce goût du discours excessif, du pathos lyrique... Cette indifférence à la réalité de la transformation sociale... Ce rejet de ce qui est progressif... Ce désir d'en dire, d'en faire et d'en demander toujours plus qu'il n'est possible... Cet absolu mépris des vides contraintes de l'art de produire et de distribuer que, par convention, on appelle l'économie...»

Pire que les gauchistes, pense Rocard, il y a probablement ceux qui, comme Mitterrand hier et Fabius aujourd'hui, tentent d'en exploiter le discours tout en sachant profondément utopique.

Malgré ses échecs politiques répétés, Michel Rocard peut au moins se targuer d'avoir fait progresser quelques-unes des idées qui lui tenaient à cœur.

L'homme a toujours eu une longueur d'avance sur tout le monde. Je me souviens qu'il fut le seul, à l'approche du référendum de 1995, alors qu'on se demandait si la France reconnaîtrait un Québec indépendant, à faire remarquer que les souverainistes avaient probablement plus intérêt à voir la France plaider leur cause au sein de l'Union européenne que d'obtenir une reconnaissance rapide.

En refermant le livre de Michel Rocard, je me suis dit qu'il aurait probablement été moins malheureux au sein du Parti québécois qu'au Parti socialiste français. Michel Rocard passe peut-être un peu rapidement sur ses échecs et son inaptitude à «faire rêver» les Français. Mais les leçons qu'il tire de 40 ans de vie politique valent bien au-delà de l'Hexagone.

crioux@ledevoir.com



FRED DUFOUR AFP

Des employés de l'entreprise Bacou-Dalloz, un fabricant d'appareils de protection respiratoire installé en France, trient des masques de type FFP, la norme de l'Union européenne pour se protéger de la grippe aviaire.

Grippe aviaire

C'est la ruée dans les pharmacies en Europe

La présence confirmée du virus H5N1 en Turquie et probable en Roumanie pousse les Européens à se procurer un vaccin

La virulence de la souche H5N1 du virus de la grippe aviaire, qui a déjà provoqué 60 décès en Asie, en fait aujourd'hui la meilleure candidate pour provoquer une pandémie de grippe mondiale. Son arrivée aux portes de l'Europe, confirmée hier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a fait monter la pression d'un cran au sein de l'Union européenne.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La confirmation de la présence du virus de la grippe aviaire en Turquie a créé tout un émoi hier en Europe. Tandis que l'Union européenne jonglait avec l'idée d'enfermer ses volailles dans les zones à risque, les cliniques de vaccination étaient prises d'assaut et les pharmaciens tentaient tant bien que mal de répondre à la demande grandissante d'antiviraux.

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) avait confirmé plus tôt en matinée que le virus découvert en Turquie était bien un virus de type H5N1, celui-là même qui, s'il passait à l'homme, pourrait causer une pandémie mondiale susceptible de faire de sept à cent millions de morts, selon les divers scénarios soumis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Comme si ce n'était pas assez, les premiers résultats des tests effectués en Roumanie ont aussi révélé des cas de grippe aviaire, de type H5 ceux-là. Des tests supplémentaires seront nécessaires pour juger s'il s'agit bien de la fameuse souche virulente, mais l'OIE estime «fort probable» que ce soit bien elle qui soit en cause ici.

Soucieux de prévenir le pire, le commissaire européen à la Santé, Markos Kyprianou, a recommandé «la vaccination des personnes à risque contre la grippe saisonnière», même si ce vaccin ne les protégera pas contre la grippe aviaire à proprement parler. L'idée est d'empêcher la souche mortelle de muter en virus humain.

Le commissaire a également exhorté les États membres à constituer des stocks de vaccins comme «première ligne de défense». De son côté, la Commission européenne a réservé un milliard d'euros pour pouvoir fabriquer et distribuer des vaccins «en cas de pandémie». Se défendant de vouloir «provoquer la panique», le commissaire à la Santé a assuré que ses services agissaient pour coordonner de nouvelles mesures.

Sans attendre les résultats finaux des tests, la

Commission a également étendu à la Roumanie l'interdiction d'exporter des volailles vivantes, des plumes et de la viande vers l'UE pendant six mois renouvelables, une mesure déjà en vigueur à l'encontre de la Turquie depuis lundi. Un tel embargo existe aussi sur les importations de volailles en provenance du Sud-Est de l'Asie, de la Sibérie et du Kazakhstan.

Par ailleurs, la Commission a aussi discuté de la possibilité de supprimer l'élevage à l'air libre pour les volailles dans les zones à risque, par exemple les marécages ou les zones de passage des oiseaux migrants. Les experts européens devraient se prononcer sur cette proposition aujourd'hui.

Les multiples annonces faites hier ont eu un impact direct sur l'imaginaire de la population européenne. Dans plusieurs pays, les gens se sont littéralement rués dans les pharmacies. Des achats frénétiques de Tamiflu ont été constatés en Belgique. En Allemagne, les pharmacies ont également été dévalisées. En France, beaucoup de pharmacies étaient en rupture de stock.

Certains politiciens ont aussi été gagnés par le sentiment d'urgence et ont contribué à faire monter la pression en passant des commandes massives d'antiviraux de type Tamiflu aux laboratoires suisses Roche.

Tout cet éternement a forcé l'OMS à intervenir. Hier après-midi, le D^r Roberto Bertollini, directeur du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS, a invité les gouvernements à ne «pas céder à l'alarmisme».

«Les cas avérés de virus H5N1 en Turquie et ceux probables mais pour le moment non avérés en Roumanie ne signifient pas que nous soyons proches d'une pandémie mais seulement que l'épidémie se propage entre les animaux», a-t-il expliqué.

S'il est vrai que l'infection de nouveaux territoires est inquiétante parce qu'elle multiplie les chances d'une mutation du virus, tous les indices montrent en effet que le virus se transmet toujours aussi difficilement à l'humain, a rappelé l'OMS par voie de communiqué.

Pour l'instant, le niveau d'alerte ne change donc pas: il reste au stade 3, celui où ledit virus, nouveau pour l'humain, peut infecter mais ne peut pas se transmettre d'un humain à l'autre. Selon cette échelle mise en place par l'OMS, la pandémie ne survient qu'au stade 6. Jusqu'à maintenant, 117 personnes ont contracté le virus, parmi lesquelles 60 en sont mortes, principalement en Asie.

Le Devoir
Avec AFP et AP

EN BREF

Marois recrute deux députées

Québec — Deux nouvelles députées se rangent derrière Pauline Marois dans la campagne à la direction du Parti québécois, a appris hier la Presse canadienne. Christiane Gagnon, du Bloc, et Lorraine Richard, du Parti québécois, annonceront officiellement, aujourd'hui à Québec, qu'elles accordent leur confiance à Mme Marois pour succéder à Bernard Landry à la tête du PQ. Selon les informations obtenues, au moins trois autres personnalités du monde des affaires et du secteur communautaire confirmeront leur soutien à la candidate par la même occasion. L'appui des deux nouvelles députées porte à 16 le nombre de parlementaires bloquistes et péquistes qui se sont rangés derrière Mme Marois dans la course à la direction. Elle compte maintenant sur l'appui de sept élus contre quatre pour Boisclair et autant pour Legendre. — PC

Les professeurs de l'UdeM sont prêts pour la grève

Les professeurs de l'Université de Montréal sortent les pancartes. Réunis en assemblée générale hier, ils ont voté en faveur d'un mandat de six jours de grève, à exercer au moment jugé opportun par l'exécutif. Les membres du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) ont aussi rejeté l'offre patronale d'augmentation salariale de 2 % par année, assortie de l'assurance de recevoir les huit dixièmes de la hausse accordée dans le secteur public (si cela excède 2 %). Les professeurs réclament plutôt des hausses de 3,9 % par année, et, surtout, un rattrapage salarial de 7,6 %, afin que leur paie se compare à celles de leurs collègues qui enseignent dans les 10 plus grandes universités canadiennes. — Le Devoir

Ottawa et Québec sont prêts à faire face à une pandémie

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La commotion créée hier par l'arrivée officielle de la grippe aviaire aux frontières de l'Europe a eu un écho par-delà l'Atlantique, où les autorités de la santé publique, à Ottawa comme à Québec, se sont faites rassurantes. Ici, une course effrénée aux antiviraux comme on l'a vu hier en Europe ne devrait pas avoir lieu.

«Nous avons déjà rassemblé 9,8 millions de doses de Tamiflu sur un objectif fixé à 11 millions. Ces médicaments, conçus pour retarder et contrôler la propagation du virus, vont nous permettre d'assurer une première réponse solide à la pandémie», explique la porte-parole du ministère, Dominique Breton.

Sensibilisé à la menace d'une pandémie de grippe, le ministère de la Santé du Québec s'est même doté d'un plan d'action conçu spécifiquement pour y répondre. Québec n'en aurait plus que pour quelques semaines pour mettre les dernières attaches à son plan d'urgence attendu pour le mois de décembre.

«On compte utiliser la structure de sécurité civile pour déployer notre plan d'action, qui va réunir les forces de l'OMS, de Santé Canada, de notre ministère, mais aussi celles des directions de santé publique et des organismes communautaires», précise Mme Breton.

Côté vaccin — une responsabilité relevant du fédéral —, tout a également été prévu. Il faut dire que le Canada jouit d'un double avantage: sa situation géographique d'abord (des experts pensent que la pandémie éclatera d'abord en Asie) et une entente d'exclusivité avec un producteur local (ID Biomedical est tenu de fournir les 32 millions de doses en priorité aux Canadiens).

Chez ID Biomedical, on jure que tout sera prêt pour faire face à une pandémie. «Si, dès demain, on avait la souche pandémique, on pourrait commencer immédiatement la production», assure la responsable des relations avec les investisseurs et les médias, Michèle Roy.

Puisque les premières doses ne sortiront des laboratoires que sept semaines plus tard, ce sont les antiviraux qui assureront les soins de première ligne. A terme, il faudra cinq à six mois pour fournir les 32 millions de doses, mais ce délai pourrait diminuer avec les nouveaux laboratoires en construction, précise-t-on chez ID Biomedical.

En attendant la fameuse mutation qui rendra la pandémie inévitable, ID Biomedical se fait la main sur une souche recombinée et affaiblie. La compagnie entend aussi soumettre un vaccin expérimental afin d'en apprendre le plus possible sur ce virus.

S'il est impossible pour le moment de prédire quand frappera la pandémie, les autorités de la santé publique admettent que le pays ne pourra pas y échapper. Au Québec, les experts estiment que 15 à 35 % de la population pourrait contracter le virus.

Le Devoir

GUÉRIN éditeur

MAURICE SÉGUIN

288 pages LES NORMES DE MAURICE SÉGUIN la théorie du néo-nationalisme	462 pages HISTOIRE DE DEUX NATIONALISMES AU CANADA	275 pages UNE HISTOIRE DU QUÉBEC vision d'un prophète
Ouvrage préparé par Pierre TOUSIGNANT et Madeleine DIONNE-TOUSIGNANT	Maurice SÉGUIN Texte établi, présenté et annoté par Bruno DESHAIES, B. Pd., D. de L. Historien sous la direction d'André LEFEBVRE professeur titulaire, Université de Montréal	Maurice SÉGUIN Présentation de Denis VAUGOIS sous la direction d'André LEFEBVRE, professeur titulaire, Université de Montréal
ISBN 2-7611-9433-5 — 33\$	ISBN 2-7611-3960-3 — 27,70\$	ISBN 2-7611-3946-4 — 18,20\$

NOUS SERONS PRÉSENTS au COLLOQUE MAURICE SÉGUIN à l'UQAM les 13 et 14 octobre 2005 à la salle D-R200 du pavillon ATHANASE-DAVID (1430, rue Saint-Denis, métro Berri-UQAM) ENTRÉE GRATUITE

LES ACTUALITÉS

La ministre des Affaires municipales se défend de négliger Montréal Québec fera connaître la composition du conseil d'agglomération la semaine prochaine

JEANNE CORRIVEAU

Le gouvernement Charest comprend Montréal, reconnaît son importance comme métropole et demeure à l'écoute de son maire. C'est ce qu'a affirmé hier la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, en réplique à l'exaspération exprimée par Gérard Tremblay devant l'attitude de Québec envers la métropole.

«Les besoins de Montréal sont illimités et ceux de son maire aussi, j'imagine. Comme gouvernement, c'est évident qu'on doit apporter une réponse particulière à des besoins comme ceux de la Ville de Montréal», a expliqué la ministre Normandeau, qui a senti le besoin de rassurer le maire sur la grande attention accordée par le gouvernement Charest à ses demandes.

Rappelons qu'en entrevue au Devoir plus tôt cette semaine, Gérard Tremblay s'était plaint du peu d'empressement de Québec à reconnaître la Ville de Montréal comme partenaire alors qu'Ottawa l'avait déjà fait en transférant aux villes une partie des revenus de la taxe fédérale sur l'essence et en remboursant la TPS payée par la Ville de Montréal.

La ministre Normandeau a tenu ces propos en marge de la conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'amorçait hier à Montréal et réunissait les maires de plusieurs villes canadiennes, dont celui de Toronto, David Miller, ainsi que l'ex-premier ministre français et ancien maire de Bordeaux, Alain Juppé. À l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette conférence, la ministre s'est d'ailleurs retrouvée sur la même tribune que le maire Tremblay et le ministre fédéral des Trans-

ports, Jean Lapierre. Choissant leurs mots avec soin, les trois élus ont profité de leurs allocutions respectives pour vanter les relations cordiales entre les villes et les gouvernements fédéral et provincial.

Au terme de la cérémonie, la ministre Normandeau a indiqué aux journalistes qu'elle dévoilerait la semaine prochaine, mercredi ou jeudi, la décision du gouvernement au sujet de la composition du conseil d'agglomération de Montréal. Cette annonce est attendue avec impatience par le maire Tremblay, qui craignait que le gouvernement ne se prononce qu'après les élections municipales. Il se pourrait toutefois que les décrets ne puissent être adoptés avant le 6 novembre, a précisé la ministre.

Si la décision du gouvernement se fait attendre, c'est que la ministre a voulu mener une série de consultations afin de s'assurer que les décisions qui sont prises soient les bonnes», a indiqué Mme Normandeau: «Nous cherchons un équilibre entre une gouvernance flexible et efficace, la protection des minorités et le respect des citoyens de la ville centrale.»

Les contribuables des 15 villes reconstituées en sauront plus long sur le compte de taxes qu'ils recevront en 2006 puisque le rapport du comité de transition à ce sujet sera également rendu public la semaine prochaine.

La ministre s'est par la suite entretenue en privé avec le maire Tremblay. Celui-ci arborait un sourire au terme de la brève rencontre, même s'il a dit ignorer si Québec se ralliera à sa position en ce qui concerne la composition de ce conseil. Rappelons que M. Tremblay souhaite que seuls une quinzaine de conseillers municipaux choisis par le maire puissent siéger au conseil d'agglomération, plutôt que les 65 élus du conseil municipal, ce qui affaiblirait la position du maire de Montréal au sein de cette nouvelle instance décisionnelle.

Le Devoir



Gérard Tremblay

Anne-Marie Péladeau accusée de vol et de voies de fait contre des policiers

La fille de feu Pierre Péladeau aurait été victime de brutalité policière au moment de son arrestation

BRIAN MYLES

Anne-Marie Péladeau n'a formulé qu'une seule demande hier lors de sa comparution sous une pluie d'accusations de vol, complot, voies de fait sur deux policiers et entrave à leur travail: visiter l'infirmerie.

L'héritière du magnat de la presse Pierre Péladeau a fait l'objet d'une arrestation musclée, filmée en direct par le réseau TVA; des images choquantes retransmises dans tous les foyers câblés depuis mercredi. La femme de 40 ans était visiblement mal en point dans le box des accusés. Le dos voûté, le visage strié de rides sculptées au couteau, elle n'a pas prononcé un traitre mot. Son avocat, Nicole Giguère, a demandé à la cour qu'elle soit envoyée à l'infirmerie durant la soirée, requête qui lui a été accordée.

Grâce au concours des chaînes de télévision d'information continue, plus personne n'ignore maintenant qu'une jeune femme a été projetée avec violence contre une voiture de patrouille à plusieurs reprises, mercredi matin, lors de son arrestation, alors qu'elle avait les mains attachées dans le dos. L'identité de la femme était cependant demeurée inconnue jusqu'à hier.

Anne-Marie Péladeau est la fille de feu Pierre Péladeau, le fondateur de Quebecor, un empire aujourd'hui dirigé par son frère Pierre Karl. Millionnaire sur papier, elle serait devenue dans les faits une veuleuse de faible envergure.

Mme Péladeau fait l'objet de 21 accusations de vol, complot pour vol, possession de biens volés, utilisation d'une fausse carte de crédit, délit de fuite, évasion d'une garde légale, entrave au travail des policiers et voies de fait contre eux. Son présumé complice de 28 ans, Eric Kennedy, est accusé de 27 infractions. Le duo aurait dévalisé une boutique de vêtements Brat Pack, deux stations-services et un marché d'alimentation de Saint-Léonard, subtilisant au passage un billet de loterie. Ils auraient été pris en chasse après le vol du supermarché, mais ils auraient refusé d'obtempérer aux ordres des policiers en n'immobilisant pas leur véhicule.

Dans leur cavale sur le boulevard Lacordaire, ils auraient percuté deux automobiles, causant des blessures mineures à leurs occupants. Une fillette de cinq ans en a été quitte pour un choc nerveux et un homme a subi des douleurs musculaires.

Mme Péladeau aurait résisté à son arrestation. Des témoins ont raconté qu'elle se trouvait dans un état voisin de la démence. La Couronne s'est opposée hier à la remise en liberté d'Anne-Marie Péladeau et Eric Kennedy. Ils reviennent tous deux devant le tribunal ce matin pour leur enquête sur remise en liberté.

Ironie du sort, les policiers ayant procédé à l'arrestation de Mme Péladeau font également l'objet d'une en-



Anne-Marie Péladeau

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

quête de la Sûreté du Québec (SQ), lancée à la demande du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis. Les policiers ont été affectés à des tâches administratives dans l'attente des résultats.

Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, n'a pu cacher sa consternation en visionnant les images choquantes. «Comme tous les citoyens et les policiers, c'est avec stupeur et indignation que j'ai vu ces images à la télé», a-t-il dit hier. M. Tremblay s'est entretenu au sujet de l'incident avec le directeur du Service de police de Montréal (SPVM), Yvan Delorme. Il espère que l'enquête de la SQ sera complétée le plus rapidement possible.

Selon André Normandeau, un criminologue spécialisé dans les affaires policières, la Couronne n'a pas à attendre les conclusions de l'enquête de la SQ pour agir dans ce dossier flagrant de brutalité policière. Les images captées par la télé offrent une preuve suffisante pour déposer des accusations contre les policiers fautifs, estime M. Normandeau, professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

«C'est un vrai cas qui relève du Code criminel», a dit M. Normandeau au sujet de l'arrestation d'Anne-Marie Péladeau. «C'est une agression, une voie de fait», a-t-il ajouté.

Selon lui, les gestes commis par les policiers sont assez graves pour que ceux-ci soient congédiés. Cela dit, la brutalité policière constitue l'exception et non la règle au SPVM. La police de Montréal procède bon an mal an à un million d'interventions auprès du public, a rappelé M. Normandeau. À peine 100 à 125 cas de violence physique sont traduits devant le comité de déontologie policière, soit moins de 1 %.

Avec la collaboration de Jeanne Corriveau Le Devoir

EN BREF

Budget: Montréal demandera un délai

La Ville de Montréal demandera à Québec de lui accorder un délai pour le dépôt de son budget car elle estime être incapable de respecter l'échéancier du 1^{er} décembre prévu à sa charte. Dans une résolution adoptée mercredi par le comité exécutif, la Ville fait valoir que les élections municipales du 6 novembre et la restructuration majeure liée aux défusions justi-

fient sa demande. Les budgets d'arrondissement ainsi que celui de la Ville centrale devront être adoptés par les nouveaux élus, mais comme leur assermentation n'est prévue que le 11 novembre, l'administration estime que la Ville ne sera pas en mesure de compléter toutes ces opérations avant le 1^{er} décembre. Au cabinet de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, on indique que plusieurs dizaines de municipalités québécoises réclament chaque année de tels délais et que ceux-ci sont généralement accordés. - Le Devoir

Un camion se renverse avec son contenu hautement toxique

Les pompiers ont pris un risque en utilisant de l'eau

BRIAN MYLES

Aux prises avec un déversement d'hydro-sulfate de sodium, un produit hautement toxique que l'on dit impossible à éteindre, les pompiers de Montréal ont combattu le sinistre avec l'arme qu'ils manient le mieux: l'eau.

L'idée n'est pas aussi simpliste qu'elle n'y paraît. Le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) n'avait jamais dû faire face à un déversement d'une telle ampleur: 60 000 livres d'hydro-sulfate menaçaient mercredi de prendre en feu sur l'autoroute 40, près de l'intersection de l'autoroute 13.

Lorsque James Ross, chef des opérations au SPIM, s'est enquis des méthodes pour circonscrire les flammes qui avaient déjà commencé à se propager, il en a été étonné pour la surprise de sa vie.

Un feu alimenté à l'hydro-sulfate de sodium ne peut pas être combat-

tu par l'eau, le sable ou le bicarbonate de soude. Plus surprenant encore, ce produit utilisé comme substitut au chlore peut provoquer une réaction en chaîne s'il entre en contact avec de l'eau. «C'est rare que tu vas lire un document pour apprendre que le produit ne s'éteint pas», a dit M. Ross en entrevue.

De l'aveu des experts et des manuels de référence consultés par le SPIM, il valait mieux laisser le brazier se consumer jusqu'au bout. Un tel scénario était encore plus catastrophique aux yeux des pompiers. La principale autoroute du réseau métropolitain aurait dû être fermée de 24 à 48 heures et des milliers de résidences auraient dû être évacuées. Jamais le SPIM n'a été contraint de procéder à une évacuation aussi importante au cours de son histoire.

Après avoir consulté ses collègues, le directeur adjoint du SPIM, Michel Viau, a décidé d'arroser le camion renversé sur une bretelle de l'autoroute 40 avec un véhicule utilisé par les Aéroports de Montréal en cas d'écrasement d'avion. Ce crash truck projette 4500 gallons d'eau à la minute. La réaction en chaîne a été stoppée net. Les 12 contenants d'hydro-sulfate de sodium ont pu être retirés au moyen d'une grue avant

qu'ils ne prennent en feu. Ils ont ensuite été dissous dans un conteneur rempli d'eau. «Il n'y a eu aucun blessé, aucun décès. C'est une victoire pour le Service de prévention des incendies. Nous sommes très satisfaits. C'est une situation à laquelle nous ne faisons pas face très souvent», s'est réjoui M. Scott.

Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, a l'intention de vérifier si le permis de transport du camionneur respectait la réglementation québécoise. «On ne peut pas mettre 12 contenants de 5000 livres chacun en plein milieu d'un camion et penser que lorsqu'on arrive dans une courbe, ça ne va pas basculer», a-t-il dit. «C'est un accident qui n'aurait jamais dû arriver.»

Selon le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, le prolongement de l'autoroute 30 permettrait d'éviter que des marchandises dangereuses soient transportées en plein milieu des quartiers résidentiels de Montréal. Des projets devraient être acheminés sous peu par des compagnies internationales dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Avec la collaboration de Jeanne Corriveau Le Devoir

LE DEVOIR The Gazette

Le Référendum de 1995 : 10 ans plus tard

Les 20 et 21 octobre 2005 200, rue Sherbrooke Ouest Université du Québec à Montréal (UQAM)

THÉMATIQUES :

- Les stratégies référendaires, Les règles du jeu, Les campagnes publicitaires, Le comportement électoral, Points de vue étrangers, La perspective des jeunes

CONFÉRENCIERS :

- Pierre Paul Roy, John Parisella, Jean-François Lisée, Edward S. Goldenberg, Bernard Landry, Daniel Johnson (invité), François Sauvé, Richard Vigneault, Jean Royer, Simon Langlois, Jack Jedwab, Marc-André Blanchard, Claire Durand, Stéphane Dion, Pierre-F. Côté, Joseph Facal, Thomas J. Mulcair, Charles Trueheart, Éric Bédard, Michel Philibert, Gilles Duceppe

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le référendum de 1995 : 10 ans plus tard

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur ou courrier avec un chèque ou paiement par carte de crédit à :

Marie-Pascale Desjardins Association d'études canadiennes 1822-A Sherbrooke Ouest Montréal (QC) H3H 1E4 Tél: 514 925.3099 | Fax: 514 925.3095 Courriel : mp.desjardins@acs-aec.ca

Régulier 35\$ Étudiant* 15\$

*Carte étudiante requise

Registration form fields: Nom, Titre ou fonction, Institution, Adresse, Tél, Courriel, Mode de paiement (Chèque, No. carte de crédit, Date d'exp.), Signature

Table with 2 columns: LOTO QUÉBEC Résultats, Tirage du 2005-10-12. Numbers: 11 15 23 34 35 36. Complémentaire: 28.

Table with 2 columns: GAGNANTS, Lots. Rows for 6/6, 5/6+, 5/6, 4/6, 3/6, 2/6+.

Table with 2 columns: GAGNANTS, Lots. Rows for 6/6, 5/6+, 5/6, 4/6, 3/6.

Table with 2 columns: GAGNANTS, Lots. Rows for 6/6, 5/6+, 5/6, 4/6, 3/6.

Table with 2 columns: GAGNANTS, Lots. Rows for 6/6, 5/6+, 5/6, 4/6, 3/6.

PARIEZ SUR LE HOCKEY! GROS LOT MINIMUM: 15 000 \$.

Advertisement for Obligations boursières du Québec. Includes text: 'Appelez, vous ne risquez rien: 1 800 463-5229', 'Capital garanti à 100%', 'Rendement maximal de 60%', 'BONI DE 1% du capital investi'.

LE MONDE

À 48 heures du référendum

L'Irak est coupé du monde

Bagdad a fermé les frontières jusqu'à dimanche

Bagdad — L'Irak tournait au ralenti hier et s'apprêtait à se couper du monde à 48 heures d'un référendum constitutionnel que la guérilla sunnite a promis de transformer en bain de sang.

Alors que les opérations de vote ont débuté dans les hôpitaux et les prisons du pays, le ministre irakien de l'Intérieur, Bayane Djabar, a annoncé que les frontières du pays seront fermées à partir de minuit hier soir et jusqu'à dimanche.

Les commerces ont baissé leur rideau hier, conformément à la volonté des autorités, qui ont décrété quatre jours de congé national. Dernière mesure destinée à éviter les attentats suicides meurtriers, la circulation à bord de véhicules privés est interdite à partir de ce matin.

Le gouvernement a annoncé hier soir d'autres mesures de sécurité strictes en vue du référendum. Ces mesures, annoncées par le ministre de l'Intérieur à la télévision d'Etat, comprennent la fermeture des frontières, l'extension du couvre-feu et une interdiction de port d'armes pour les civils.

Ainsi, outre la fermeture des frontières et de l'aéroport de Bagdad, un couvre-feu a été décrété sur tout le territoire national de 22h locales (au lieu de minuit actuellement) jusqu'à 6h. Cette extension du couvre-feu sera levée mardi, a-t-il déclaré.

Les civils seront en outre interdits de porter des armes, y compris les gardes de sécurité privés et les milices, d'aujourd'hui à dimanche inclusivement.

Tout trafic routier sera interdit entre les provinces du pays d'aujourd'hui à 18h jusqu'à dimanche à 6h, de même que tout trafic routier, excepté les convois gouvernementaux et militaires, de ce soir jusqu'à dimanche à 6h.

La tension monte

Le ministère de l'Intérieur a ensuite annoncé que l'armée de l'air irakienne effectuerait des sorties pour protéger les bureaux de vote pendant le scrutin.

Signe de la tension permanente dans le pays, au moins sept personnes, dont plusieurs policiers, ont été tuées dans diffé-

rentes attaques menées à travers le pays. Une explosion a par ailleurs endommagé les bureaux du Parti islamique irakien à Falouja, à l'ouest de Bagdad.

Rompant avec la ligne de conduite des principaux partis sunnites, cette formation modérée a appelé à voter oui demain après la conclusion d'un accord politique, sous la pression des États-Unis, pour que la Constitution puisse être amendée après les élections législatives de décembre.

La Maison-Blanche a déclaré que cet accord «positif» était susceptible d'encourager davantage d'Irakiens à participer au processus politique.

La Dotation sunnite, une coalition de groupes sunnites, a annoncé hier qu'elle soutenait également la Constitution, précisant qu'un «texte imparfait était préférable au chaos et à l'anarchie».

De nombreux dirigeants sunnites, qui redoutent une partition du pays en régions autonomes, restent toutefois opposés au texte. «Nous appelons notre peuple à prendre part efficacement au scrutin en votant non pour rejeter la Constitution», a déclaré Adnan al-Doulaimi, un leader de la minorité sunnite autrefois tout-puissant sous Saddam Hussein.

La Constitution devrait malgré tout être adoptée demain, même si une clause prévoit le rejet du texte si le non recueille deux tiers des suffrages dans au moins trois des 18 provinces du pays.

On ignore si l'ancien président Saddam Hussein, dont le procès devant le Tribunal spécial irakien (TSI) débutera comme prévu le 19 octobre, a eu le droit de voter hier, comme les autres prisonniers du pays.

À une semaine du procès, un porte-parole du TSI a déclaré que les procureurs n'avaient pas encore déterminé s'ils réclameraient la peine de mort contre l'ancien maître de Bagdad, ainsi que le souhaitent de nombreux Irakiens. «La décision sera prise à la dernière minute», a déclaré le juge Raad Djouhi.

Agence France-Presse et Reuters

Les rebelles défient Poutine

Un commando armé attaque une ville du Caucase russe

Naltchik — Des dizaines d'hommes armés ont lancé hier une opération commando à Naltchik, en Kabardino-Balkarie, attaquant plusieurs bâtiments des forces de l'ordre, un défi au Kremlin qui ne parvient pas à éliminer les métastases du conflit tchétchène dans le Caucase.

L'attaque, menée par 100 à 300 combattants armés, a visé simultanément trois commissariats de police, les sièges locaux du ministère de l'Intérieur et du Service fédéral de sécurité (FSB) ainsi qu'une armurerie. Quelques heures plus tôt, les assaillants avaient tenté d'attaquer l'aéroport mais avaient été repoussés.

Des combats de rues ont suivi et fait au moins une soixantaine de morts — dont des responsables des forces de l'ordre et des civils — et plus d'une centaine de blessés.

La Kabardino-Balkarie est l'une des sept républiques caucasiennes faisant partie de la Fédération de Russie, avec la Tchétchénie, le Daguestan, l'Ossétie du Nord, l'Ingouchie, la Karatchaïvo-Tcherkessie et l'Adyghée. Elle compte près de 800 000 habitants, dont 45 % de Kabardes (un peuple turc islamisé) et 35 % de Russes.

Le président de la république de Kabardino-Balkarie, dont Naltchik est la capitale, Arsen Kanokov, a fait état d'au moins 62 tués: 50 assaillants et 12 habitants de la ville. Plus tard, le ministère local de l'Intérieur a annoncé au moins 61 tués parmi les combattants et 17 arrestations. Le vice-procureur général de Russie, Vladimir Kolesnikov, a pour sa part annoncé la mort de 12 membres des forces de l'ordre et de 12 civils. Les responsables hospitaliers parlaient en outre d'un nombre de blessés compris entre 115 et 150.

Des bilans impossibles à vérifier immédiatement, d'autant que les échanges de tirs se poursuivaient en fin de journée autour de deux «foyers», un commissariat et un magasin dans lesquels une poignée de rebelles se seraient réfugiés et auraient pris quelques otages.

Des renforts ont été dépêchés sur les lieux et des hommes des forces spéciales continuaient à



Un membre des forces de sécurité russes surveillait, hier à Naltchik, le lieu d'une des attaques.

s'activer en fin d'après-midi, notamment près du siège local du FSB. Des hélicoptères survolaient la ville.

Blocus

Le président russe Vladimir Poutine, dont la popularité repose en partie sur sa fermeté à l'endroit des séparatistes de Tchétchénie, a ordonné le bouclage complet de Naltchik et l'exécution de tout homme armé opposant la moindre résistance.

Cette opération rebelle est la dernière d'une série d'attaques qui, depuis plus d'un an, déstabilisent tout le Caucase russe et non plus la seule Tchétchénie, où les troupes fédérales sont de nouveau déployées depuis octobre 1999.

L'Ingouchie avait été la cible en juin 2004 d'une gigantesque attaque rebelle contre les bâtiments des forces de l'ordre, menée par le chef de guerre Chamil Bas-

saïev. 88 personnes étaient mortes, sans compter deux rebelles tués.

Et si le Kremlin assure régulièrement que la situation se «normalise» dans le Caucase, enlèvements, ralles et attaques diverses s'y sont en fait multipliés, touchant régulièrement le Daguestan, l'Ingouchie ou la Kabardino-Balkarie.

L'assaut — que les autorités régionales ont attribué aux islamistes radicaux — a été lancé au nom des séparatistes tchétchènes, a affirmé un site Internet proche des indépendantistes, assurant avoir reçu une revendication.

«Des détachements du Front caucasien, partie intégrante des forces armées de la République tchétchène d'Ichkérie [nom de la Tchétchénie indépendante], dont l'un des détachements de choc est le djamaat de Kabardino-Balkarie Iarmouk, sont entrés dans la ville»,

a relevé le bref communiqué revendiquant l'attaque, cité par le site Kavkaz Center.

Les «combattants» d'Iarmouk ont d'ailleurs aussi été mis directement en cause par le président de la Kabardino-Balkarie, qui les a qualifiés «d'extrémistes religieux».

Iarmouk est une organisation islamique locale qui avait été la cible d'une importante opération des forces de sécurité en janvier 2005.

Un mois auparavant, une attaque, attribuée à Iarmouk, avait visé l'antenne de l'agence de lutte contre le trafic de stupéfiants. Les assaillants avaient saisi un important arsenal.

Les autorités ont assuré que l'opération d'hier avait été préparée à l'avance et que les forces de police de la région s'attendaient à une attaque d'envergure.

Agence France-Presse

Après le passage de Stan

Les Indiens du Guatemala sont oubliés par le gouvernement

Guatemala — Les Indiens du Guatemala — 60 % de la population — ont dénoncé hier l'oubli dans lequel le gouvernement guatémaltèque laisse depuis plus d'une semaine une cinquantaine de localités sinistrées par les pluies torrentielles et les glissements de terrain.

Le dirigeant du Comité de l'unité paysanne (CUC), Daniel Pascual, a affirmé que l'aide n'est toujours pas parvenue aux zones les plus affectées et que les rares vivres distribués sont à mettre au crédit de la solidarité des villages voisins.

Selon lui, le gouvernement dispose «de statistiques faisant état de 100 000 têtes de bétail mortes et d'un milliard de quetzales de pertes [110 millions de dollars] dans le secteur de l'élevage alors qu'ils ne sont pas capables de dire combien de personnes sont mortes ou disparues et à combien s'élèvent les pertes dans les plantations des pauvres».

Le président du Guatemala, Oscar Berger, est un grand propriétaire terrien et éleveur. Les dix jours de pluies diluviennes ont essentielle-

ment affecté les populations indiennes pauvres du pays, qui vivaient dans des logements précaires. Plus de 2000 morts et 325 000 sinistrés ont été recensés dans les départements de San Marcos et de Solola, dans l'ouest du Guatemala. Seuls des hélicoptères peuvent ravitailler certains villages isolés.

Les enfants indiens ont payé le plus lourd tribut lors du désastre occasionné par la tempête tropicale Stan au Guatemala: 50 % des morts sont des enfants et des adolescents, et le pays compte 1200 nouveaux orphelins, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

La représentante de l'organisme au Guatemala, Gladys Acosta, a demandé au gouvernement du président Oscar Berger de mettre en œuvre des mesures pour prévenir les maladies dans les zones dévastées et de fournir un soutien psychologique aux mineurs pour surmonter le traumatisme.

Agence France-Presse

EN BREF

Des bases militaires américaines en Bulgarie

Sofia — La Bulgarie espère conclure d'ici la fin de l'année un accord avec les États-Unis sur la création de deux bases militaires sur son territoire, a annoncé hier le ministre bulgare de la Défense, Veselin Bliznakov. Nouveau membre de l'OTAN, la Bulgarie a proposé plusieurs bases aériennes, navales ou terrestres pour héberger les forces américaines. Le Pentagone s'est lancé dans un redéploiement de ses forces militaires basées en Europe centrale et en Asie pour les rapprocher des théâtres de crise du Proche-Orient. — Reuters

Fin de l'apartheid

Le Cap — L'Afrique du Sud a abrogé hier la dernière des législations sur lesquelles se fondait le régime d'apartheid. Le Parlement a abrogé le Black Administration Act dans une ambiance de liesse, 11 ans après la tenue des premières élections démocratiques ayant porté au pouvoir un gouvernement noir. Cette législation, adoptée en 1927, permettait au régime d'apartheid de mettre en œuvre une discrimination raciale dans tous les aspects de la vie quotidienne. Le Parlement a jusqu'au mois de juillet 2006 pour modifier toutes les autres lois influencées par le Black Administration Act. — Reuters



Une Irakienne a transporté hier du matériel en vue du référendum de samedi.

Quel est votre verdict ?

Ce soir 19 h 30 Il va y avoir du sport

La délation est-elle un mal nécessaire ? Avec Louis Laframboise, Franco Nuovo, Dominic Peltier-Rivest et René Villeneuve. L'homéopathie est-elle une arnaque ? Avec Christian Aubry, Michel Bellemare, Jean-François Chicoine et Caroline Fortin.

Invitée : la juge Andrée Ruffo



telequebec.tv

Télé-Québec

ça change de la télé

LE MARCHÉ BOURSIER

A B

Table of stock prices for companies starting with A and B, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

D F

Table of stock prices for companies starting with D and F, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

K M

Table of stock prices for companies starting with K and M, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

R S

Table of stock prices for companies starting with R and S, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

T V

Table of stock prices for companies starting with T and V, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

X Z

Table of stock prices for companies starting with X and Z, including columns for Titrés, Volume, Haut, Bas, and Var.

LES COTES NEW YORK

TORONTO 10 429,71 (+63,40)
DOLLAR 1\$ canadien 74,57¢ us (+0,88)
LES COTES NEW YORK Dow Jones 10 216,59 (-0,32)
OR DOLLAR 1\$ canadien 74,57¢ us (+0,88)
LES COTES NEW YORK à New York 471,10\$ us (-2,80)

LES DEVICES

Table of foreign exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, etc.

COUP D'ŒIL



Table titled 'La Bourse de Toronto' listing various market indices and their values, such as Standard & Poors TSX, Canadian Smlcap, etc.

Table titled 'Les plus actifs de Toronto' listing the most active stocks in Toronto with columns for Compagnies, Volume, Haut, Bas, etc.

Table titled 'Les plus actifs du Canadian Venture' listing the most active stocks in the Canadian Venture market.

Table titled 'LES COTES NEW YORK' listing major US stock indices like S&P 500, NASDAQ, etc.

Advertisement for Gourov.tv, featuring a logo and text about technical analysis of the stock market.

Table titled 'INDICES QUÉBEC' showing the performance of various Quebec indices from October 13, 2005, to January 2006.

Advertisement for Centre d'Analyse et de Service de Finance de l'Université de Sherbrooke, offering financial analysis services.

ÉCONOMIE

Nouveau moteur pour la série C de Bombardier

Pratt and Whitney est fin prêt

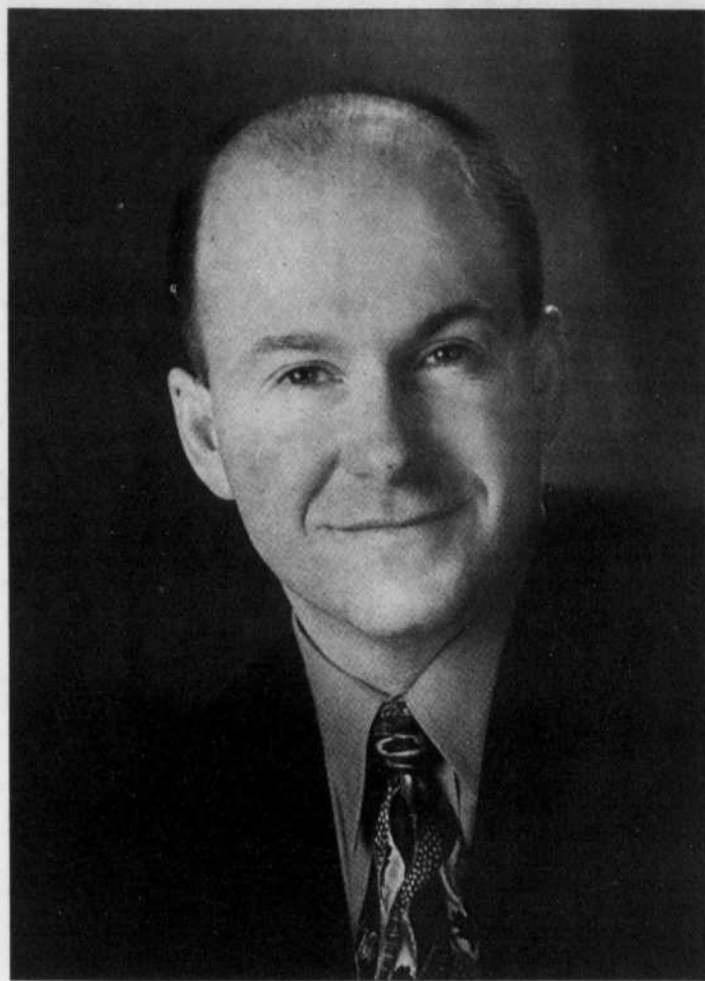
CLAUDE TURCOTTE

Alain Bellemare, président de Pratt and Whitney Canada (P&WC), ne doute en aucune façon de pouvoir remplir le mandat de préparer un nouveau moteur pour la série C de Bombardier, mais, à deux semaines de l'annonce attendue d'aller de l'avant ou pas avec ce projet, M. Bellemare ne veut pas présumer de la décision que prendra cet important client, même si les acheteurs potentiels semblent intéressés à ce qu'on leur propose.

«La situation des compagnies aériennes n'est pas très rose et le contexte économique n'est pas facile. Il y a trop de spéculations à mon goût. Je garde mes commentaires. La situation peut changer de jour en jour», a prudemment rappelé le président de P&WC, qui de toute manière ne voudrait en aucune façon «voler» la nouvelle que Laurent Beaudoin et son fils Pierre s'approprient à communiquer bientôt aux médias.

Quoi qu'il en soit, les équipes techniques de P&WC travaillent de très près avec les ingénieurs de Bombardier pour «peaufiner» le concept de ce nouveau moteur, sur lequel Bombardier Aéronautique compte beaucoup pour lancer sa nouvelle famille d'appareils, la série C. Déjà «quelques dizaines de millions» ont été investis par le motoriste dans ce projet de un milliard qui sera requis pour créer ce nouveau moteur pour Bombardier. En outre, l'équipe de marketing de P&WC a accompagné les gens de Bombardier dans leurs visites auprès de «douzaines de clients».

M. Bellemare mentionne qu'en juin dernier, lorsque P&WC a accepté le mandat de «leadership dans le développement d'un nouveau moteur» pour Bombardier, la décision n'était pas arrivée comme un cheveu sur la soupe. On se rappelle qu'en mai, deux consortiums qui devaient travailler à la conception du nouveau moteur s'étaient retirés. Sur le coup, on a



Alain Bellemare, président de Pratt and Whitney Canada

pensé que le projet de série C venait de tomber à l'eau; mais non, Bombardier s'est tout de suite tourné vers P&WC, qui faisait d'ailleurs partie de l'un des consortiums, pour lui offrir ce mandat.

M. Bellemare explique qu'en 2000, la société mère avait demandé à sa filiale canadienne de développer une nouvelle famille de moteurs, le PW 800, des moteurs qui auraient une poussée entre 10 000 et 20 000 livres. Jusqu'à maintenant, on n'a pas fabriqué de mo-

teurs ayant une poussée supérieure à 8000 livres à Longueuil. Or le moteur qu'on conçoit pour la série C aurait une poussée légèrement supérieure à 20 000 livres. P&W USA construit pour sa part des moteurs qui ont jusqu'à 98 000 livres de poussée.

Pourquoi alors donner le mandat à la filiale canadienne plutôt qu'à la société mère? Parce que P&WC entretient des relations avec Bombardier depuis longtemps et qu'il connaît aussi fort bien les clients de Bombardier. Le

moteur de la série C serait développé à Longueuil avec un appui technique de la part des collègues américains. Un nouveau moteur est celui qui est spécifiquement conçu pour un appareil en particulier et qu'on dessine à partir d'une feuille blanche. Celui-ci ne serait pas exclusivement destiné à Bombardier, mais, pour tout autre modèle d'avion, ce serait devenu un moteur «dérivé». Cela veut dire que, dans l'hypothèse où Bombardier abandonnerait son projet de série C, P&WC pourrait réorienter ses travaux pour satisfaire la demande d'autres clients.

En fait, Alain Bellemare n'a probablement jamais été aussi heureux que maintenant depuis son arrivée chez P&WC en 2001, alors que le ralentissement qui se manifestait déjà en avril s'est transformé en gouffre en septembre. Pendant 18 mois, il a dû réduire considérablement les effectifs, sans faire toutefois de compromis au chapitre de la recherche et du développement, où le budget est demeuré à un niveau de 350 à 400 millions par année, un rythme de deux millions par journée ouvrable.

Ce choix rapporte beaucoup en 2005. Dans les derniers mois, P&WC a embauché 1000 personnes, ce qui donne présentement un total de 5000 employés sur la Rive-Sud. L'embauche se poursuit de façon modérée. Il y aura des ventes records en 2005 et de nouvelles plateformes seront mises en production cette année, en 2006 et en 2007. En décembre prochain, le 60 000^e moteur en 40 ans sortira de ses usines.

Bref, M. Bellemare a le cœur à la fête et c'est pourquoi il y aura portes ouvertes cette fin de semaine dans les installations. On y attend 25 000 personnes, dont les familles des employés, mais aussi le public en général, pour voir aussi une dizaine d'appareils qui seront exposés à l'aéroport de Saint-Hubert.

Le Devoir

Fly doit dix millions, dont deux à la Banque Nationale

GÉRARD BÉRUBÉ

Quatre ans après l'ouverture de son premier magasin, Meubles Fly America se retrouve en position d'insolvabilité. Selon les détails déposés hier par le syndic RSM Richter, l'entreprise doit quelque dix millions à ses créanciers, dont deux à la Banque Nationale, créancier garanti.

Dans son avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers, déposé mardi, Meubles Fly America a parlé de procédures engagées contre elle, qui se retrouvent suspendues ou gelées par cette requête. Hier, le syndic a précisé que le détaillant de meubles et de décoration avait la Banque Nationale pour créancier garanti, l'institution pouvant revendiquer une créance de deux millions. «Le créancier garanti appuie, pour l'instant, nos tentatives de réorganisation à condition toutefois qu'un certain contrôle soit exercé sur les recettes et les déboursés de la débitrice», ajoute-t-on dans la requête visant à nommer un séquestre intermédiaire.

Les documents déposés en cour chiffrent à quelque huit millions les sommes redevables aux créanciers ordinaires.

Dans son communiqué diffusé mercredi, Fly indiquait que le dépôt de l'avis d'intention visait à permettre à l'entreprise de procéder à une restructuration opérationnelle, commerciale et financière, tout en poursuivant ses activités. Les cinq magasins exploités par l'entreprise, qui abritent quelque 225 employés, demeurent donc ouverts. Hier, dans sa requête, le syndic a été plus précis en soulignant que l'entreprise «entend utiliser le temps octroyé par le dépôt de l'avis d'intention aux fins de trouver des investisseurs ou acheteurs pour ses actifs».

Fondée en novembre 2000, Fly ouvrait son premier magasin, à Laval, un an plus tard. L'enseigne française du meuble et de la décoration était implantée en Amérique du Nord sous l'action d'une équipe de spécialistes du commerce au détail dirigée par l'ex-président de Proviso et fondateur de Club Price Canada, Pierre Mignault. Cette équipe avait reçu l'appui d'une brochette de partenaires financiers, qui ont été appelés à réinjecter des fonds en juin 2003, au moment où Investissement Desjardins acceptait d'engager huit millions.

Le Devoir

Hausse de l'excédent commercial canadien

Ottawa - L'excédent commercial du Canada a augmenté d'environ 700 millions au mois d'août, par rapport à l'excédent révisé de juillet, s'élevant à près de 5,6 milliards, selon les chiffres publiés par Statistique Canada, hier.

Vis-à-vis des États-Unis, l'excédent est passé à près de 8,9 milliards, alors qu'il était de 8,6 milliards en juillet. Vis-à-vis des autres pays, le Canada a enregistré un déficit commercial, qui s'est élevé à 3,3 milliards.

En tout, au mois d'août, les entreprises canadiennes ont exporté pour 38 milliards de marchandises, ce qui représente un gain de 1,5 % par rapport à juillet. Il s'agit de la sixième augmentation mensuelle en huit mois. Par contre, les importations ont régressé de 0,4 % pour s'établir à un peu plus de 32,4 milliards. Les importations de produits énergétiques ont toutefois progressé en août, atteignant un sommet de trois milliards, alors que la demande d'essence a culminé.

Du côté américain
Aux États-Unis, un nouveau record du déficit de la balance pétro-

lière et la hausse des importations ont creusé le déficit commercial en août à 59 milliards contre 58 milliards en juillet, a indiqué hier le Département du commerce américain. Avec la nouvelle flambée des prix du brut en août dû au passage du cyclone Katrina sur le Golfe du Mexique, le déficit pétrolier a atteint un record à 20,6 milliards dopé par un prix record à l'importation du baril de brut de 52,65 \$US. En juillet le prix du baril importé était encore à 49,03 \$US.

Le total des importations a affiché une forte hausse de 2,9 milliards à un niveau record de 167,2 milliards. La progression record des exportations (+1,8 milliard à 108,2 milliards) n'a toutefois pas suffi à compenser celle encore plus forte des importations.

Le déficit avec la Chine a atteint un nouveau record (18,7 milliards) en août. Mais le déséquilibre s'est aussi aggravé de des niveaux records avec l'Union européenne (11,3 milliards) et l'OEPE (neuf milliards).

Presse canadienne
Agence France-Presse

AOL dans la mire de Google et Comcast

New York - Les groupes américains Google et Comcast négocient avec le numéro mondial des médias Time Warner une prise de participation dans son portail internet AOL, a indiqué hier à l'AFP une source proche du dossier, évoquant des discussions à un stade «très préliminaire».

Les négociations, a ajouté cette source, concernent les contenus du portail — actualités et divertissement notamment — «et non l'activité d'accès par ligne commutée» [ligne téléphonique classique] via

laquelle AOL vend par abonnement des connections à l'Internet en bas débit. Selon le *Wall Street Journal*, qui évoque des «discussions sérieuses», la firme exploitant le moteur de recherche Google et le numéro américain du câble Comcast ont estimé «à environ 10 milliards la valeur de l'activité de contenus d'AOL», ce qui signifie que le rachat en commun d'une participation minoritaire pourrait leur coûter jusqu'à cinq milliards.

Agence France-Presse

Le Groupe Norbourg déclare faillite

FRANÇOIS DESJARDINS

Le président du Groupe Norbourg, Vincent Lacroix, a causé la surprise hier en annonçant que cinq entités de sa constellation financière, sur laquelle pèsent des allégations de détournement de fonds, avaient cédé leurs biens auprès du syndic de faillite RSM Richter.

Cette mesure pour le moins inattendue signifie que RSM Richter est devenu, à 16h1 hier après-midi, l'unique actionnaire de ces entités. «M. Lacroix est d'opinion que cette mesure était requise dans les circonstances et constituait le véhicule le plus approprié permettant aux investisseurs et aux autres créanciers du Groupe Norbourg de protéger leurs intérêts», a-t-on pu lire dans un bref communiqué diffusé par le syndic. «[Cela constitue] le forum le plus approprié pour la réalisation des actifs des entreprises du Groupe Norbourg. M. Lacroix va collaborer pleinement avec le syndic.»

En vocabulaire de faillite, le mot «réalisation» signifie la liquidation d'un bien. Or les choses ne sont pas simples.

D'abord, parce que quatre de ces entités étaient sous administration provisoire de la fir-

me Ernst and Young depuis la fin d'août. Ensuite, parce que l'Autorité des marchés financiers (AMF) devait demander aujourd'hui au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM), un tribunal administratif, d'ordonner la liquidation des éléments d'actif des sociétés de Norbourg et des fonds d'investissement qu'elle gère.

«Nous avons appris l'annonce en même temps que tout le monde et nos avocats étudient les implications de tout ça, a dit le porte-parole de l'AMF, Philippe Roy. Ça soulève certaines questions. Une personne à qui on a retiré le droit d'administrer une entreprise peut-elle la mettre en faillite? C'est assez complexe.»

Deux enquêtes

Soupçonné d'avoir fabriqué des documents pour camoufler une utilisation incorrecte des fonds lui ayant été confiés par les investisseurs, Norbourg, au cœur d'un scandale de 130 millions, fait l'objet de deux enquêtes, soit une de l'AMF et une de nature criminelle. Aucune accusation n'a été portée.

Selon l'avocat de Vincent Lacroix, celui-ci estime avoir le droit de mettre les sociétés en fail-

te même si ces dernières étaient sous administration provisoire d'Ernst and Young, un constat qu'on semblait également faire chez RSM Richter. Celle-ci était incapable de chiffrer hier la valeur des biens des sociétés placées sous faillite.

«Ça va retarder la procédure, mais ça ne change rien», a pour sa part estimé Pierre Laporte, contrôleur chez Ernst and Young, évoquant un délai «peut-être» d'une semaine.

«Mais nous ne sommes pas certains, il faudra discuter demain avec l'AMF et le BDRVM, entre autres.»

La cession en vertu de la loi sur la faillite et l'insolvabilité touche quatre sociétés placées sous administration provisoire d'Ernst and Young, soit Norbourg Gestion d'actifs, Norbourg Groupe financier, Fonds Évolution et Norbourg International. La cinquième est Gestion d'actifs Perfolio.

Par ailleurs, les audiences visant à déterminer s'il faut débloquer des avoirs de Vincent Lacroix pour que celui-ci puisse se défendre et subvenir à ses besoins ont pris fin hier midi. Il incombe au BDRVM de rendre une décision.

Le Devoir

Une étiquette intelligente à la place des codes barres

La chaîne Staples/Bureau en Gros fera bientôt l'essai de l'identification par radiofréquence (RFID), une nouvelle technologie qui permet de suivre les produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement grâce à une étiquette intelligente.

La RFID fait appel à des puces pouvant stocker et transmettre automatiquement de l'information à un ordinateur grâce à une antenne miniature. La lecture de l'étiquette à radiofréquence peut se faire à distance. Ce moyen de communication appelé à remplacer les codes barres existe depuis plusieurs décennies. Il aurait notamment été utilisé par l'armée allié pendant le dernier conflit mondial. La RFID est utilisée pour suivre des animaux domestiques ou des animaux sauvages faisant l'objet de recherche.

Son usage s'est répandu dans l'industrie de la sécurité, dans celle du transport ainsi que dans celle des services financiers. Dans certains pays, comme la Grande-Bretagne, des cartes à puce permettent de payer des billets de métro et de faire des petits achats dans des établissements choisis. Les grands

détaillants, dont Wal-Mart, s'intéressent aussi à la technologie mais son implantation s'est avérée plus compliquée que prévu et elle a dû être retardée à plusieurs reprises. Un demi-millier de magasins de la chaîne devraient se doter de la technologie d'ici la fin de l'année. Au Québec, la Société des alcools (SAQ) et l'épicerie Métro auraient fait quelques essais.

Le projet-pilote annoncé hier est coordonné par le Supply Chain Network Project, un consortium regroupant plusieurs fournisseurs et détaillants du Canada, dont Bureau en Gros et UPS. Le groupe a pour objectif de familiariser le milieu du commerce de détail avec les nouvelles technologies et de voir comment elles peuvent contribuer à la productivité des établissements.

Pour son premier essai à grand déploiement, le groupe a retenu les services de Bell Canada et de ses partenaires Shipcom Wireless ainsi qu'à Symbol Technologies, deux compagnies spécialisées dans la transmission et le traitement informatique de données.

Presse canadienne

Pression new-yorkaise sur Transat

Une firme d'investissement new-yorkaise accroît sa participation dans Transat A.T. et fait pression sur le conseil d'administration du transporteur et voyageur pour qu'il procède à un rachat d'actions.

La firme Sandell Asset Management a d'abord fait part, hier matin, de l'acquisition, de concert avec Castlerigg Master Investments, d'un bloc supplémentaire de 500 000 actions de catégorie A à droit de vote restreint, représentant 5,56 pour cent des actions de cette catégorie réservée aux investisseurs étrangers de Transat.

Sandell et Castlerigg ont porté à 1,3 million le nombre d'actions cette catégorie qu'elles possèdent, ce qui représente 14,43 % du total pour cette catégorie. Cette participation leur confère 3,23 % des droits de vote.

En après-midi, Sandell a ensuite rendu public le contenu d'une lettre transmise au conseil d'administration de Transat, dans laquelle la firme d'investissement lui demande d'enclencher un programme de rachat d'actions en utilisant les sommes imposantes dont dispose l'entreprise en guise d'encaisse.

Sandell estime que le cours actuel de l'action, qui se situait hier à la clôture à 17,75 \$ pour le titre de catégorie A et 18,02 \$ pour celui de catégorie B, ne reflète pas la valeur

réelle de l'entreprise, puisque le titre boursier est gonflé par l'encaisse. «En affirmant cela, nous ne nous basons pas sur une évaluation subjective ou sur des hypothèses de transformation de l'entreprise. Il suffit simplement de constater l'ampleur de l'encaisse de Transat qui atteint 366 millions [sans compter une somme de 132 millions détenue en fiducie], ce qui représente 8,82 \$ par action ou la moitié de la valeur actuelle du titre» écrit Sandell dans sa lettre au conseil d'administration.

Lors de la divulgation des plus récents résultats trimestriels, au début du mois de septembre, la direction de Transat avait évoqué quelques scénarios concernant l'utilisation de cette somme, qui pourrait servir à une acquisition, à un rachat d'actions ou au versement d'un dividende spécial aux actionnaires.

Transat a adopté en février dernier une structure comprenant deux catégories d'actions, afin de permettre à davantage d'investisseurs étrangers de devenir actionnaires de l'entreprise tout en respectant la réglementation fédérale sur la propriété étrangère pour les transporteurs aériens.

Presse canadienne

Appelez, vous ne risquez rien:

1 800 463-5229

Obligations boursières du Québec

Capital garanti à 100 %.

Rendement selon l'Indice Québec-30⁰⁰.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 60	Sans limite de rendement

Émission en vente jusqu'au 25 novembre 2005.

BONI DE

1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

* Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30⁰⁰, visitez le www.iq30-1q150.org

Épargne Placements

Québec

É D I T O R I A L

Naissance
d'un géant

L'acquisition de Sogides par Quebecor a été reçue comme un coup de tonnerre dans le monde de l'édition québécois, où les inquiétudes s'expriment ouvertement devant la naissance de ce qui sera l'éditeur le plus important et le plus puissant du Québec. Si toutes ces inquiétudes ne sont pas fondées, certaines sont légitimes, et il sera du devoir du nouveau regroupement de préciser ses intentions.

La vente de Sogides était inéluctable. N'ayant personne au sein de sa famille qui puisse prendre sa succession, ce qui est aussi le cas de plusieurs autres éditeurs qui approchent de la retraite, Pierre Lepage se devait d'assurer la pérennité de l'entreprise fondée par son père il y a 47 ans et qui compte aujourd'hui quelques centaines d'employés et d'auteurs, un imposant catalogue d'œuvres publiées et un réseau de distribution qui dessert 110 maisons d'édition québécoises et étrangères.

Que ce soit Quebecor qui ait manifesté le plus d'intérêt pour cette transaction s'explique par les synergies qu'il trouvera dans le regroupement de ses activités d'édition et de distribution avec celles de Sogides. Il comptera désormais 14 maisons d'édition et cinq réseaux de distribution. Qu'on qualifie cela de concentration ou de consolidation, le phénomène n'est pas unique au Québec. Partout à travers le monde occidental, on assiste à de tels regroupements d'éditeurs.

Les réactions inquiètes qui ont suivi l'annonce de la transaction s'appuient d'abord sur la taille et la puissance du nouveau groupe, qui pourra par ailleurs compter sur la force de mise en marché de Quebecor Media par l'entremise de la chaîne de magasins Archambault, les journaux, les magazines et la télévision. Cette transaction ne crée pas un monopole, cela est vrai, car toutes les autres maisons d'édition demeurent, de Boréal à Québec Amérique en passant

par XYZ, Leméac, Transcontinental et plusieurs autres. Cependant, pour ce qui est de la taille, la disproportion entre Quebecor et tous les autres éditeurs est telle que les plus fragiles risquent d'éprouver plus de difficultés.

On ne sait pas ce que la direction du nouveau groupe fera de l'ordinaire ou de développement de l'édition québécoise qu'il possède désormais, sinon cette évocation plutôt imprécise d'accentuer les efforts de mise en marché du livre québécois en Europe. La question qui vient à l'esprit est celle-ci: quel livre québécois? L'axe privilégié depuis toujours par Quebecor est la culture populaire, le même axe que Sogides avait jadis choisi, dont l'essentiel des activités d'édition était du côté du livre pratique. Les marges y sont beaucoup plus intéressantes que du côté des essais et de la littérature.

Le rendement importera-t-il davantage que la qualité chez Quebecor, comme le craint le président de l'Association nationale des éditeurs de livres, Gaston Bellemare? La réponse à cette question n'est pas forcément oui. Quebecor a étonné au printemps dernier en s'associant à l'événement «Montréal, capitale mondiale du livre» et en lançant une émission littéraire sur les ondes de TVA, émission qui n'existe toujours pas à Radio-Canada. Il appartient à la direction de Quebecor de préciser ses intentions, notamment pour ce qui est du mandat et des moyens qu'auront VLB éditeur et L'Hexagone maintenant qu'ils font partie de cette maison. Quebecor a certainement les moyens de miser sur la qualité. On aimerait être à nouveau étonné.

Les gouvernements, pour leur part, devront être prudents et voir à ce que cette transaction n'affecte pas la diversité de la production culturelle québécoise. Les organismes subventionnaires auront tout particulièrement à s'assurer que soit respecté un juste équilibre dans les orientations des diverses maisons d'édition. L'octroi des subventions demeure un outil efficace à cet égard. Il leur faudra aussi voir à ce que le nouveau groupe, dans ses activités de distribution, traite avec équité tous les éditeurs qu'il aura à desservir. Enfin, le ministère de la Culture devrait commencer à se préoccuper du problème de succession dans les maisons d'édition afin que la transition entre la génération actuelle d'éditeurs et la prochaine se fasse en douceur.

Images troublantes

Le Québec entier a vu et revu la scène de l'arrestation d'Anne-Marie Péladeau, filmée comme par hasard par la caméra de TVA, le grand réseau de télévision qui appartient à sa famille. Aujourd'hui âgée d'une quarantaine d'années, Mme Péladeau est connue pour ses frasques et un mode de vie trouble qui l'opposent aux autres membres de la famille. Si elle est reconnue coupable, Mme Péladeau paiera pour les actes qu'elle a commis, mais là n'est pas l'objet de ce commentaire. Ce qui nous intéresse, c'est évidemment le comportement des policiers qui ont pris part à cette arrestation.

Sans présumer des conclusions de l'enquête de la Sûreté du Québec, sans non plus connaître les circonstances qui ont précédé la scène filmée par l'hélicoptère de TVA, l'évidence nous force à constater que les gestes violents commis par les policiers envers Mme Péladeau répondent à la définition la plus commune de la brutalité policière. Projeter violemment un prévenu contre la voiture, lui asséner un coup de coude au dos avant de lui frapper la tête contre le cadre de porte de la voiture au lieu de l'inviter à se pencher pour s'asseoir à bord, voilà des gestes impulsifs d'une brutalité injustifiable, surtout de la part d'un policier.

Tous les policiers ne sont pas des brutes et tous ne perdent pas leur sang-froid dans les moments dramatiques. Nos policiers sont des techniciens bien formés, et cet apprentissage les prépare à faire face de façon raisonnée aux situations tendues dans lesquelles ils sont appelés à intervenir. Dans les cas de fautes graves, les lois et règlements adoptés au fil des ans prévoient des sanctions qui devraient avoir un effet dissuasif sur ceux qui sont portés à oublier ce qu'ils ont appris.

Malgré cela, force est d'admettre qu'il arrive encore souvent que certains individus perdent le contrôle d'eux-mêmes et transforment une situation professionnelle difficile en un conflit personnel avec les prévenus.

Si on se rapporte aux accusations portées par la Couronne, Mme Péladeau et son complice pourraient avoir résisté à leur arrestation, tenté de s'enfuir et même attenté à la vie de deux policiers avec leur voiture. Inutile d'être amateur de films policiers pour deviner la rage qui a pu gagner l'esprit des patrouilleurs. Mais cela ne justifie pas qu'une fois l'arrestation complétée, des policiers se soient livrés à des gestes sauvages sur une personne dont ils avaient la garde.

Par ailleurs, comment ne pas se scandaliser aussi de l'attitude des collègues qui, voyant la scène, n'ont trouvé rien de mieux à faire que de tourner la tête? Le règlement ne les obligeait-il pas à prendre le relais de collègues trop agressifs? À elle seule, cette attitude vient malheureusement confirmer l'opinion populaire qui veut qu'une complicité malsaine et la loi du silence sont toujours la règle au sein de nos corps policiers.



Bernard Descôteaux

Un casino plus grand
pour ressembler à quoi?

Les raisons qu'évoque Loto-Québec pour construire un plus grand casino me font sourire. ■ Les «grandes villes» ont un casino d'envergure. Quoi? Faut-il ressembler à Las Vegas pour être une ville intéressante? Ces «grandes villes» n'offrent-elles pas plus d'attrait à la corruption, à la prostitution, à la drogue et à la misère? ■ Le Cirque du Soleil participera à sa conception. Voilà une belle manière de déguiser la soif d'argent de Loto-Québec: le culture! Le Cirque du Soleil jouit d'une excellente réputation. Son étonnante créativité dotera Montréal d'un casino hors de l'ordinaire! Quel dommage que le Cirque soit devenu mercantile et nihiliste au point de ne tenir nullement compte des effets pervers d'une telle collaboration.

J'aime Montréal parce qu'elle est différente et culturellement bouillonnante. Pourquoi faudrait-il qu'elle s'américanise? Pour répondre aux besoins mercantiles et mégalo-maniacs de quelques individus? Notre gouvernement ne cesse de dépenser notre argent pour contre-carrier nos (nuls) investissements dans le jeu parce que celui-ci est nocif auprès d'une proportion importante de la population. Mais il éternise ce genre de décision. N'y a-t-il pas des limites à l'hypocrisie?

Gens de Pointe-Saint-Charles, tenez-vous debout et refusez qu'on se joue de vous.

Josée Barrette
Montréal, le 10 octobre 2005

Une armée
pour le XXI^e siècle

Depuis quelques semaines, la Terre nous montre à quel point nous avons détérioré notre environnement. Nos activités sont en partie responsables de ce grand bond en avant vers la remise au pas de l'homme par la nature. À force de nous battre entre nous et de nous regarder le nombril, nous avons fait de notre monde un endroit où il ne fait plus bon vivre. Notre petite boule sale et stuintante est soudainement moins accueillante pour notre espèce. C'est une leçon d'humilité. En quelques secondes, Gaïa peut sans aucun effort faire plus de dommages que les armées les plus puissantes. C'est un avertissement et une occasion de nous ajuster. Désastre après désastre, nous voyons comment nos forces armées sont inadéquates aux nouveaux défis qu'elles doivent relever. Les actions de l'armée canadienne sont particulièrement éloquentes en ce sens. On peut chaque fois prédire l'échec de ces interventions.

Le redéploiement et la conversion de nos militaires s'imposent. La stupidité humaine est devenue l'ennemi le plus dangereux qu'ils devront combattre. Puisqu'elle est toute-puissante et de tout temps subjugué notre espèce, il n'y a aucune chance qu'ils la vainquent. Réchauffement de la planète aidant, les situations découlant de cette stupidité seront de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves. Il faudra donc se débrouiller et trouver des moyens d'amoindrir ses méfaits. Beaucoup de canons devront être fondus et transformés en pelles et en foreuses pour secourir les sinistrés. Les véhicules amphibies devront être adaptés pour aller au secours des rescapés. L'ancestrale malédiction chinoise «que vous viviez en des temps intéressants» n'a jamais été aussi actuelle.

Michel Gourde
L'Ascension-de-Patapédia, le 12 octobre 2005

Un tableau déformant

Il y a pire que de ne pas être informé: être mal informé. C'est malheureusement le lot du pamphlet de Paul Arcand. Malgré les faits véridiques et intolérables dénoncés dans *Les Voleurs d'enfance*, il n'en demeure pas moins qu'on nous présente un tableau déformant. On suscite l'indignation. On incite à des réactions impulsives. Au banc des accusés, la DPJ, qu'on détruit en totalité, sans discerne-

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LETTRES

ment. Avec bien sûr des complices, le gouvernement et les proches des victimes.

Maintenant que la société est exonérée de toute culpabilité et de toute responsabilité, reste à ce bon peuple d'exiger une fois de plus de son gouvernement des solutions rapides et miraculeuses. Et on pourra passer à autre chose, sans questionnement sur les causes profondes de cette calamité. On pourra oublier qu'à chaque fois qu'un juge ou un gouvernement intervient pour protéger un enfant, c'est une fois de trop. On pourra continuer à scander avec violence des slogans de solidarité sur d'autres tribunes. On pourra persister entre autres à banaliser le sexe, accepter avec ouverture qu'on présente quotidiennement des scènes érotiques, sans retenue aucune, dans les téléromans. Eros en malbouffe, sans souci des conséquences.

Tout compte fait, une fois l'émotion du moment passée, le visionnement de ce film laisse la désagréable impression d'avoir été volé de son prix d'entrée.

Décidément, mieux vaut consacrer son temps à la lecture de l'ouvrage de Jacques Grand'Maison, *Quand le jugement fout le camp*. Un appel au discernement et au sens de la responsabilité individuelle.

Fernand Lavigne
Le 11 octobre 2005

Retrouver la mémoire

Oui, M. Deglise, vous avez raison, «le Québec peine à honorer ses grands hommes!» («À quand le boulevard Pierre-Bourgois?»). *Le Devoir*, le samedi 8 octobre 2005. Pierre Bourgois est de ceux-là. Il est, à mon avis, le politicien le plus intègre que le Québec ait connu et le journaliste le plus soucieux de la vérité historique. Il a eu une influence prépondérante sur l'évolution de la pensée politique des Québécois. On ne peut pas l'oublier!

Le Québec a plusieurs fois attribué sa plus haute distinction, l'Ordre national, à des personnalités en fonction de leur popularité (vedette ou champion sportif) plutôt qu'en raison de leur rôle déterminant dans l'avancement de la société québécoise. À ma connaissance, Pierre Bourgois n'a jamais reçu la reconnaissance que symbolise l'octroi de l'Ordre national du Québec. Les Guy Lafleur, Jean Béliveau, Sylvie Bernier, Roger Baulu, Céline Dion, Janette Bertrand et combien d'autres personnalités de l'écran et du milieu sportif l'ont obtenu!

Ces personnalités ont leur mérite, bien sûr, et les Québécois se sentent valorisés par leurs prouesses ou leurs performances. Dans l'échelle des valeurs, toutefois, il me semble que le succès flamboyant ou la renommée «populiste» ne sont pas les valeurs les plus significatives pour le progrès d'une société. Elles sont, à mon avis, transitoires et n'auront guère de signification dans un siècle.

À quand aussi la reconnaissance à l'endroit du fondateur de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), l'écrivain Georges Cartier, dont on a dit à son décès, il y a une dizaine d'années, qu'il était un «grand bâtisseur, un écrivain fidèle, un courageux, un être de grande valeur» (Benoît Lacroix)? «Avec la disparition de Georges Cartier, fondateur de la Bibliothèque nationale du Québec, c'est toute une mémoire de notre vie collective qui se tait», écrivait Marie Laurier dans *Le Devoir*. Pour sa part, *La Presse* titrait: «Le Québec vient de perdre l'un de ses principaux animateurs culturels» (Réginald Martel).

Malgré la prodigieuse publicité qui a entouré la mise en chantier et l'inauguration de la Grande Bibliothèque qui abrite la BNQ et porte désormais son nom, pas un mot n'a été dit au sujet du fondateur de la Bibliothèque nationale du Québec, créée en 1967, ni sur les pionniers de la première heure.

La création d'une «gardienne du patrimoine» dans les années postduplessistes n'était certainement pas une priorité gouvernementale. J'ai connu au quotidien les années d'«incubation» du projet (1963-67) et je puis affirmer très objectivement que sans la détermination implacable et l'engagement profond de Georges Cartier à l'égard du Québec, la Bibliothèque nationale n'aurait peut-être pas vu le jour. Je trouve désolant et injuste, voire révoltant, que les pouvoirs publics aient si peu de mémoire.

lant et injuste, voire révoltant, que les pouvoirs publics aient si peu de mémoire.

Céline Robitaille-Cartier
Ex-directrice générale
des bibliothèques de l'Université Laval
Le 11 octobre 2005

Merci, M. Reeves

Un invité de marque dimanche à la télévision à *Tout le monde en parle*: Hubert Reeves. Merveilleuse idée! Trop courte apparition; on se permet même de l'interrompre à deux reprises pour donner le pointage du hockey. Voilà bien ce qui préoccupe le plus: connaître le pointage au hockey plutôt que ce qui nous attend si nous continuons notre «tour du cha peau» de la destruction de la planète.

À l'heure de la télé-réalité, il me semblerait tellement important qu'on donne quelques heures d'antenne à Hubert Reeves afin qu'il vulgarise et nous explique ce qui se passe vraiment, la réalité, ce qui nous attend et, surtout, ce que nous pouvons faire de concret pour minimiser les dégâts que nous causons à notre environnement. Les explications de cet homme sont si intéressantes et si faciles à comprendre que tous devraient pouvoir l'entendre. Nos politiciens ne semblent pas se soucier que les gens comprennent et agissent. Accordons une émission spéciale de quelques heures à M. Reeves pour parler aux gens. Si on trouve du temps d'antenne pour des émissions aussi insignifiantes que *Véro*, *Les Insolences d'une caméra* ou encore *La Vie quotidienne des académiciens à Sainte-Adèle*, je ne peux pas croire qu'un de nos grands réseaux n'ait pas le courage de présenter une telle émission. Il serait fort surpris du résultat.

Merci de veiller sur nous, M. Reeves.
Denis Rousseau
Québec, le 12 octobre 2005

Téles en pouces et «bœufs
de l'Ouest» en livres

Au Québec, certaines personnes ont encore chaud en Fahrenheit alors que d'autres, plus nombreuses, se sauvent toujours «à cent milles à l'heure». Sans parler du litre de lait qui se fait souvent appeler «pinte». Faut-il déplorer cet attachement quasi maladif à des mesures censées avoir été reléguées aux oubliettes il y a un bon bout de temps déjà? J'imagine que oui...

Vous l'aurez sûrement remarqué, les différentes «grosseurs» de téléviseurs proposées par l'ensemble des manufacturiers et détaillants se déclinent presque exclusivement en pouces (13, 19, 20, 27, 32, 36, 42), la belle et unique exception nous venant de La Baie (je parle bien sûr ici de la chaîne de magasins) qui, hélas (?) — sans doute de guerre lasse —, s'est finalement résolue à indiquer entre parenthèses la dimension dite à l'anglaise, la mesure métrique seule n'étant probablement pas assez «informatrice» au goût des clients qui ne veulent rien d'autre, ni de moins, qu'une télé de 27 pouces!

L'autre secteur où il y a encore pas mal de chemin à faire, c'est celui des sports. Qu'on le veuille ou non, Jean Béliveau, alias le Gros Bill, mesurera toujours six pieds trois pouces et pèsera plus de 200 livres, comme à ses débuts dans les années 50, quoi! Ça se comprend quand il est question de «légendes»... Toutefois, encore aujourd'hui, même dans la section sportive des grands journaux, on a systématiquement recours aux pieds et aux livres pour nous décrire le nouvel arrivage de «bœufs de l'Ouest» et de «gazelles de l'Est» sur les patinoires de la LNH. Dites donc, un défenseur qui fait plus de deux mètres et près de 120 kilos, à quoi ça ressemble «chez nous»? Est-ce aussi apeurant? Peut-être pas, ce qui expliquerait bien des choses, non?

Tout cela se veut une simple constatation de ma part car la situation ne me désole pas vraiment. Par contre, elle me laisse perplexe, très perplexe, et là, je «pèse» mes mots tout en «mesurant» l'indifférence générale.

Jean-Paul Naouette
Longueuil, le 12 octobre 2005

IDÉES

Aurore, Arcand
et les centres jeunesseMARC YVES LECLERC
Pédopsychiatre à Chicoutimi

Le film de Paul Arcand dit la vérité. Mais laquelle? La protection de la jeunesse est montrée du doigt: ses bureaux somptueux au cœur de Montréal, ses interventions brutales, ses locaux carcéraux, ses ententes financières secrètes.

Chez ces enfants abandonnés, martyrisés, violents, torturés, toutes les règles de l'humanité ont été violées. C'est leur devenir de souffrance qu'on nous montre. Ils font peur, et leurs familles en ont encore plus. Et nous nous protégeons de la peur car nous ne voulons rien savoir du malheur.

Dans notre rapport à l'enfance et à l'enfance maltraitée, il y a du déni et du clivage. Nos bons sentiments ne se traduisent pas en actes. Ce déni concerne bien sûr les centres jeunesse. Peut-être s'exprime-t-il par leur attitude défensive devant le film de Paul Arcand; sans doute devraient-ils entendre le coup de main de ce dernier plutôt qu'un coup de poing?

Les centres jeunesse sont dans une situation impossible. Ils doivent s'occuper d'enfants rendus fous et furieux:

■ selon des règles où l'apport de la preuve — lent et difficile — est toujours exigé;

■ selon le jugement d'un droit dont la pente naturelle est de respecter celui des parents;

■ au regard de médias qui se font les porte-voix de familles soi-disant victimes de la méchante DPJ;

■ enfin, selon des procédures où ils sont souvent juge et partie, faute d'aide, médicale ou psychiatrique.

Ainsi advient-il à la protection de la jeunesse ce qui est arrivé au mot «asile». D'accueil, il est devenu enfermement. Ainsi parle-t-on de «rescapés» des centres jeunesse. Oui, décidément, ils ont besoin d'un coup de main.

Qui néglige?

Les parents. Oui, il arrive aussi aux centres jeunesse de négliger, mais est-ce pour autant à la fin de ma responsabilité citoyenne? Oui, il y a plus de signalements, mais est-ce plus rassurant? Du temps d'Aurore: le silence. De nos jours: le signalement. En agissant ainsi, nous nous adressons au professionnel. Étonnons-nous ensuite qu'il y ait une liste d'attente. Notre devoir de citoyenneté est négligé.

Beaucoup des enfants dont parle Paul Arcand ont un dénominateur commun: ils n'ont pas pu s'attacher. Le vol de l'enfance, c'est le vol de l'attachement. Qu'en est-il? Depuis les travaux de John Bowlby et ceux des neurosciences, nous savons que le cerveau du bébé ne se développe pas seul. Il lui faut un être humain d'accompagnement: stable, chaleureux, stimulant, continu. Cela s'appelle une mère, cela s'appelle des parents.

L'attachement se construit pendant une période déterminée qui fonctionne comme une fenêtre temporelle. Celle-ci s'ouvre vers six mois et se referme vers l'âge de deux ans et demi ou trois ans. Winnicott disait: «Un bébé, ça n'existe pas», sous-entendu: sans ses parents. L'attachement se construit dans la sécurité et produit notre sécurité psychique. Il est la base de notre colonne vertébrale mentale.

Plus encore, l'attachement construit notre attention, notre concentration, notre jugement critique, notre capacité d'inhiber volontairement nos comportements, notre intelligence, notre aptitude à planifier. Tous les enfants porteurs d'un trouble d'attachement ont à des degrés divers des altérations de ces capacités. Nous ne guérissons pas ces troubles, nous ne pouvons qu'empêcher qu'ils adviennent. Et nous avons très peu de temps.

Des interventions diverses

Ici interviennent les centres jeunesse. Ils doivent pouvoir exercer leur devoir d'ingérence humanitaire.

Les jeunes, porteurs de solutions

ANNIE GAUVIN

Vie associative et projets spéciaux,
Regroupement des organismes communautaires
autonomes jeunesse du Québec

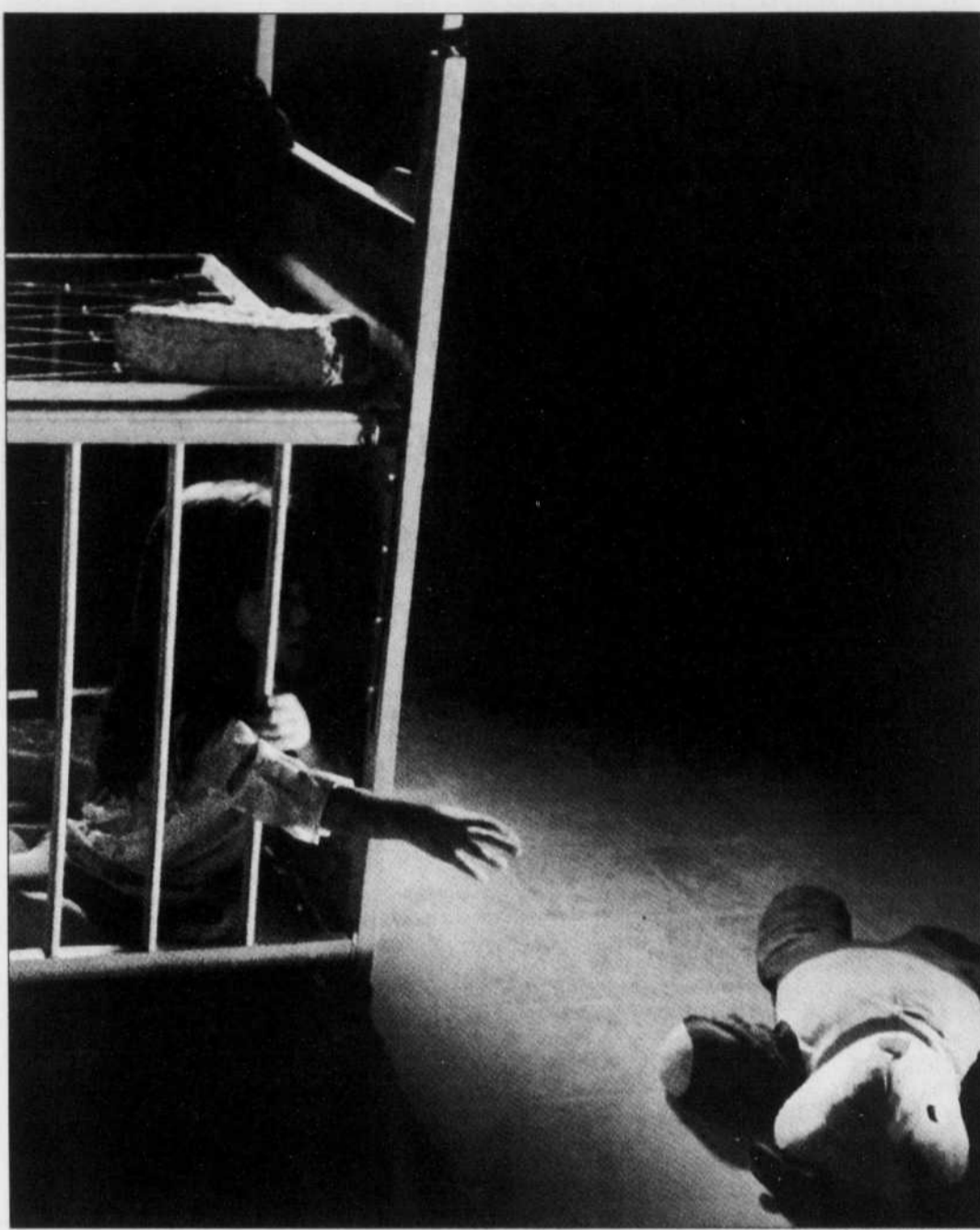
Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) profite de la sortie du film documentaire *Les Voleurs d'enfance* de Paul Arcand pour réitérer l'importance de s'occuper de la situation des jeunes pris en charge par les services sociaux.

Le ROCAJQ représente 33 organismes ayant pignon sur rue dans 11 régions du Québec. Ces organismes travaillent auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes dans leurs milieux de vie. Nos membres reçoivent des jeunes qui ont eu affaire avec les services sociaux de prise en charge et qui, parfois, auraient aimé que ça se passe autrement.

Quand les jeunes parlent

Les 21 et 22 avril 2005, le ROCAJQ a organisé le colloque «Ouvrir une brèche... à la parole des jeunes: le difficile dialogue avec les services de protection de la jeunesse» afin de donner à ces jeunes une tribune pour prendre la parole et être entendus.

Les jeunes ont parlé de leur sentiment d'avoir été considérés comme des problèmes durant leur prise en charge, affirmant qu'on avait travaillé sur leur comportement mais qu'on avait souvent oublié de leur donner accès «à la vie», c'est-à-dire aux liens affectifs, aux amis, aux sorties, à de l'argent de poche ou, plus globalement, à l'expérimentation d'espaces de liberté. Ils souhaitent que l'intervention se fasse «à la même vitesse que le jeune», sans nier la souffrance



LES VOLEURS D'ENFANCE

Ici interviennent les parents. Nous n'avons pas encore collectivement compris que certains ne peuvent pas l'être. Et, le plus souvent, c'est parce qu'eux-mêmes sont porteurs de troubles d'attachement et des victimes transgénérationnelles. C'est la notion italienne, reprise par le D^r Maurice Berger, d'intraitabilité parentale.

Ici intervient la pédopsychiatrie. Elle commence à peine à expliquer publiquement ces mécanismes. Et même pour les parents qui se sont pris en main, qui ont traité leurs problèmes de maltraitance par alcoolisme ou toxicomanie, qui ont mûri et qui demandent désormais à reprendre leur enfant, il est trop tard. La fenêtre temporelle s'est refermée; le cerveau humain, en cette période d'attachement, n'attend pas.

Le bébé, retiré à temps du délire d'une mère qui le griffe à l'intérieur des jours pour que les services sociaux ne s'en aperçoivent pas, est confié à une famille d'accueil, il s'y attache. Si, vers trois ou quatre ans, la mère, guérie, veut se le voir confier à nouveau et qu'on lui dit oui, c'est cet enfant qu'on assassine.

Ici intervient la justice. Elle ne fait que commencer à entrevoir les conséquences de la nature très peu réversible de l'attachement. De surcroît, et à juste titre dans la majorité des cas, elle a tendance à rendre leurs enfants aux parents.

Ici n'interviennent pas les centres jeunesse mais

bien l'État. Les centres jeunesse ne sont pas l'État. Ils agissent en son nom.

«Nous le peuple», les citoyens, qui nous sommes donné un État, devons dire si nous sommes prêts à voter une loi qui autorise les centres jeunesse à tenir compte de l'attachement. Une loi qui permette de placer jusqu'à majorité en famille d'accueil ces enfants maltraités en très bas âge. Pour leur permettre un attachement que la loi protégera. Il y aura bien sûr, ici, bien des précautions à prendre: le diable est toujours dans les détails.

Où, les centres jeunesse ont besoin d'un coup de main. Eux aussi ont peur du malheur et du mal absolu. C'est ce qu'ils côtoient au quotidien dans ces situations. Eux aussi ont besoin d'accompagnement. Sommes-nous prêts, en tant que société, à valoriser et à reconnaître ce qu'on appelait autrefois les vocations?

L'éducation et la santé, notamment mentale, ont besoin de vocations. Sommes-nous prêts, à l'heure de l'individualisme, à dire que nous voulons des enseignants, des infirmières, des médecins, des travailleurs sociaux, des éducateurs... permanents? Et sommes-nous prêts à payer pour cela? Certains pays le font.

Renoncer aux individus rois parce qu'un individu, ça n'existe pas sans société, sans la continuité sociale: continuité des parents, continuité de l'éducation, continuité de la santé. Utopie?

cevoir la souffrance vécue par ces jeunes sont en nombre trop limité. Les jeunes sont plus que leurs comportements. Des intervenants professionnels touchent de multiples aspects de la vie des jeunes devraient travailler en équipe au sein des services sociaux de prise en charge, et ce, pour le plus grand intérêt des jeunes.

Une révision inquiétante

La révision de la Loi sur la protection de la jeunesse est en cours et un projet de loi sera bientôt présenté. Un des axes centraux consistera à rendre les enfants plus facilement «adoptables».

Ce changement présenté comme la solution miracle par le ministre Philippe Couillard est questionnable. Qu'en sera-t-il des jeunes parents? Des mères monoparentales qui vivent très souvent une situation de très grande pauvreté? À une certaine époque, au Québec, les filles mères ostracisées se faisaient littéralement arracher leurs enfants à la naissance. Veut-on d'une société où les jeunes mères pauvres subiront le même sort?

Cette modification risque de pénaliser, encore une fois, les plus démunis. Il ne s'agit pas de laisser des enfants dans des milieux où ils sont soumis à des sévices et négligés. Il est question de s'assurer que la société offre un soutien aux familles afin qu'elles puissent répondre aux multiples besoins des enfants.

Les jeunes comme porteurs de solutions plutôt que porteurs de problèmes, des équipes touchant une multitude d'aspects du développement des jeunes et des conditions de vie décentes pour toutes les familles québécoises: voilà trois points à retenir pour répondre aux besoins des enfants pris en charge par les services sociaux.

La chasse
gardée
de la SAQ

Comment étouffer
le renouveau
gastronomique
des régions

CHRISTOPHE PERRIN

Membre de l'Association
des producteurs de boissons alcooliques du Québec

Lettre à Bernard Landry

En réaction à l'excellent texte de Valentin Petkantchin, de l'Institut économique de Montréal, qui remet en question le monopole de la Société des alcools du Québec (www.idem.org), vous avez pris au réseau RDI la défense du monopole que cette société d'État exerce sur la vente des boissons alcooliques au Québec. Trouvant cette réaction assez incongrue de votre part quand on sait que ce monopole ne doit son existence qu'à un colonialisme puritain d'un autre âge, je tiens à réagir à mon tour.

En tant que producteur de cassis en Estrie, permettez-moi de vous faire part de mon cheminement dans le domaine de la commercialisation de mes vins et liqueurs, fabriqués à base de ce fruit, qui m'ont finalement mené à adhérer à l'Association des producteurs de boissons alcooliques du Québec, dont un des leitmotivs est l'ouverture des épiceries à la vente de nos produits. Nous vous avions rencontré à ce sujet à la fin de l'année dernière et vous aviez, nous semblait-il, prêté une oreille attentive à ce sujet (peut-être n'était-ce qu'une impression?).

Une formule pourtant gagnante

Pourquoi du cassis? Parce que le terroir et le climat font en sorte qu'on produit ici, à coût raisonnable, rien de moins qu'un des meilleurs cassis qui soient. On peut ainsi dire que, pour une fois, nous avons un avantage naturel sur nos concurrents.

En théorie, la formule est gagnante; notre produit est donc référencé à la SAQ qui, elle, ne laisse que l'accès au réseau des succursales au détriment de celui des épiceries. Nous pouvons aussi vendre à la propriété ou, jusqu'en 2006, dans les marchés publics (la SAQ ayant suffisamment joué pour que cette dernière option disparaisse).

Nous pensions naïvement que notre produit se trouverait dans toutes les succursales à côté de notre compétiteur européen, laissant au client le choix le plus naturel au monde d'opter pour un ou autre des produits. C'était compter sans l'obscur bureaucratie et la chasse gardée des agents promotionnels (fournisseurs) de ce dinosaure commercial qui, par une logique tordue, classe nos produits dans les «cidres du terroir». Résultat: on se retrouve sur la tablette du bas, au bout de l'allée, une espèce de réserve des produits autochtones et autres curiosités, et ce, dans une succursale sur cinq, et pas du tout dans les autres, dont celle de mon propre village, qui offre pourtant l'équivalent bourguignon de mon produit.

Je vous épargne ici le chemin de croix que constituent les tracsseries administratives ainsi que la mise sur pied des promotions et autres dégustations pourtant nécessaires pour faire connaître nos produits qui ne portent pas encore de grands noms.

Une rigidité stalinienne

Non, M. Landry, la taille et la rigidité toute stalinienne de ce monstre qu'est pour nous la SAQ sont incompatibles avec la fragilité de nos entreprises à peine écloses. Résultat: beaucoup d'entre nous se retrouvent dans des situations financières précaires, et ce, malgré les «subventions» du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui, en plus de dégrader les coffres de l'État, sont loin de compenser le manque à gagner comparativement à ce qu'un accès libre au marché nous procurerait. Ces subsides sont en fait là pour faire croire qu'on nous soigne aux petits oignons et ainsi étouffer la grogne suscitée par l'existence de cet anachronisme que constitue ce monopole d'État.

Un de vos arguments pour défendre la SAQ est que l'offre se fait de façon uniforme à travers la province. Dites-moi donc depuis quand l'uniformité est-elle devenue une vertu chez vous? Ne croyez-vous donc pas en la mise en valeur du «caractère distinctif» de nos régions?

Certes, l'État a besoin des revenus générés par la vente d'alcool. L'expérience de la privatisation en Alberta (le social-démocrate en vous n'est sûrement pas prêt à prendre la province de Ralph Klein en exemple) démontre pourtant que ces revenus sont au moins égaux, si ce n'est supérieurs, à ceux que génère la SAQ. Sachez cependant que si le Québec persiste dans la voie qui est la sienne en ce moment, les dommages encourus affecteront un chapelet de petites entreprises qui avaient l'ambition de constituer un jour un tissu rural et gastronomique nouveau pour ce pays en devenir.

A bon bâtisseur, salut.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (sursuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs sursuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpéti (lire), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (sursuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (sursuméraire), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (sursuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Marlise Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Rachel Rochet (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avri, Jean de Billy, Jean-François Bonné, Martine Côté, Dave Cameron, Van Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rielland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gauthier (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danièle Ross.

ACTUALITÉS

CENTRALE

REVENU
Québec espère déjouer
les prédictions
des économistes

SUITE DE LA PAGE 1

«C'est un objectif ambitieux», a dit le ministre Béchard. Pourtant, au cours des cinq années précédentes, de 2000 à 2004, le revenu personnel des Québécois avait crû plus rapidement que la moyenne canadienne, soit de 3,54 % par an, contre 3,2 % pour l'ensemble canadien. Au cours de ces cinq années, le Québec a dépassé la moyenne canadienne, sauf à la première année complète du régime libéral, en 2004.

Déjouer les prédictions

Au cabinet de M. Béchard, on a expliqué hier que les économistes prévoient que le Québec trainera la patte entre 2005 et 2010, affichant une croissance du revenu personnel moyen de 3,74 % par an, contre 3,8 % dans le reste du Canada. L'objectif du gouvernement consiste à déjouer les projections des économistes.

Alors que la promesse libérale de baisses d'impôt de un milliard de dollars par année pendant cinq ans s'avère impossible à tenir, les Québécois pourraient compter sur une hausse de leur revenu personnel pour s'enrichir. «On vise toujours à diminuer les impôts des Québécois», a soutenu M. Béchard. Mais si le gouvernement Charest est incapable de remplir cette promesse, c'est qu'«on n'est pas assez riches. On n'a pas assez de revenus au Québec. On joue toujours dans la colonne des dépenses», a dit le ministre.

«On n'a pas assez de revenus au Québec. On joue toujours dans la colonne des dépenses»

En 2003, Jean Charest présentait le Québec comme le dernier de classe en Amérique du Nord (52^e des États en matière de niveau de vie). À l'opposé, M. Béchard s'est montré fort optimiste hier. «Aujourd'hui, le Québec est une des sociétés les plus riches en Amérique du Nord et dans le monde. Je veux qu'on continue à bâtir là-dessus», a-t-il dit. Dans cinq ans, le Québec doit être

«une des économies les plus dynamiques en Amérique du Nord», a-t-il ajouté.

En plus de l'objectif global touchant le niveau de vie des Québécois, le document énumère 28 cibles. Le ministre a dit compter sur le Conseil des partenaires économiques, au sein duquel siègent tous les acteurs économiques, y compris les syndicats, l'Union des producteurs agricoles et des représentants du milieu culturel, pour obtenir des résultats.

Formalités administratives

D'ici 2010, le gouvernement veut réduire de 20 % le coût des formalités administratives imposées aux entreprises. Il souhaite porter de 2,7 à 3 % du produit intérieur brut (PIB) les dépenses en recherche-développement au Québec, qui passeraient de 6,5 milliards en 2002 à 10 milliards en 2010. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement crée une nouvelle structure, le Conseil des partenaires de l'innovation, que présidera l'ancien sous-ministre à la Recherche, Camille Limoges.

Pour combler les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, le gouvernement table sur une hausse de 10 % du nombre de diplômés en formation professionnelle et technique. Il veut aussi que se créent 1000 entreprises par an d'ici 2010 tout en augmentant de 25 % le nombre d'entreprises exportatrices.

Création d'emplois

La stratégie gouvernementale ne précise aucune cible pour la création d'emplois et ne fait état d'aucune mesure de nature financière autre que celles qui ont été annoncées dans le budget libéral précédents, la plus importante étant la baisse graduelle de la taxe sur le capital.

Les milieux d'affaires ont bien réagi hier à l'annonce du ministre. La présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Françoise Bertrand, estime que le gouvernement, en jouant un rôle de coordinateur plutôt que d'entrepreneur, fait bien de laisser au secteur privé le soin de créer la richesse.

À la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, on se réjouit que le gouvernement reconnaisse explicitement que la métropole constitue «la locomotive économique du Québec». Le Conseil du patronat du Québec salue aussi cette stratégie gouvernementale mais prévient que «c'est dans l'action que l'on jugera du sérieux du projet».

Le vice-président, Québec, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Richard Fahey, accueille favorablement l'intention du gouvernement de réduire la paperasse. Il estime toutefois que l'objectif gouvernemental d'accroissement de la richesse n'est pas assez ambitieux. «Il faut dépasser la moyenne canadienne. On a tous les atouts pour aller au-delà de ça», a-t-il dit.

L'opposition

Pour François Legault, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, le document rendu public hier est «un ramassis de vœux pieux sans aucun sou». Il ne contient aucune cible de création d'emplois, a-t-il déploré. Or, depuis avril 2003, la moitié des régions du Québec ont subi une perte nette d'emplois, a-t-il signalé, et le Québec dans son ensemble n'a créé que 20 % des nouveaux emplois au Canada.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, estime qu'il est difficile de prendre au sérieux des engagements du gouvernement Charest pour 2010 alors que ses promesses des dernières années n'ont pas été tenues. M. Dumont juge que les mesures annoncées sont «extrêmement timides» compte tenu des pertes d'emplois affectant le secteur manufacturier québécois en raison de «la guerre commerciale» qui se joue avec la Chine.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

Mais il y a plus: la centrale au fil de l'eau — qui n'entraînerait donc pas l'inondation des berges — représenterait une sécurité énergétique de 350 mégawatts, soit l'équivalent des besoins d'une ville de la taille de Drummondville. «À Montréal, ce serait une source de dépannage. Rappelons-nous la crise du verglas. Le réseau d'aqueduc ne serait pas affecté, ni le métro, puisqu'il n'y aurait aucun pylône», plaide Jacques Côté, p.-d.g. de la SHM.

À Hydro-Québec, on qualifie le dossier de complexe, sentant bien qu'il est périlleux de toucher au fleuve Saint-Laurent sans éveiller les pires craintes chez les écologistes. Le secteur du saut Normand est un important site de fraie et une voie migratoire pour des espèces qui viennent de la mer.

Mais surtout, le défunt projet Archipel, mené par le gouvernement du Québec au début des années 80, qui prévoyait notamment le harnachement des rapides de Lachine pour la production d'électricité, a laissé des traces. Lucien Bouchard a d'ailleurs insisté sur une des conditions de réalisation du projet, soit l'intégrité des rapides de Lachine.

Au cabinet du ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, on se dit «très au fait du projet» mais on assure qu'aucune position n'est prise pour le moment. «On ne se cache pas que l'hydroélectricité et l'éolien sont privilégiés. Avec quels projets assurera-t-on le développement et la sécurité énergétique des Québécois? On ne le sait pas encore», a précisé hier Mathieu St-Amand, attaché de presse du ministre Corbeil. Ce dernier doit dévoiler sa stratégie énergétique cet automne.

Maître d'œuvre

À Hydro-Québec, on rappelle que c'est la société d'État qui «est le maître d'œuvre de tout le développement hydroélectrique» et qu'elle «ne considère pas ce dossier-là comme actif». Le porte-parole d'Hydro-Québec, Sylvain Thibierge, a toutefois reconnu qu'il «n'y a pas de petits projets dans la conjoncture des dernières années, où la demande est très importante».

Chose certaine, «Hydro-Québec est mêlée au dossier puisqu'elle a étudié le projet conjointement» avec le Groupe RSW, comme le confirme Jacques Mercier. Il est cependant hors de question de révéler les détails des analyses qui n'ont pas été transmis au ministre Corbeil. M. Mercier est toutefois formel: «C'est un projet extrêmement rentable, qui ne nécessite aucu-

SUITE DE LA PAGE 1

«Nous avons accepté de discuter sur le processus [d'aide aux élèves en difficulté, un des points centraux de cette négociation], mais le ministre a voulu comprendre qu'on discuterait sur tout», a expliqué la présidente de la FSE. «Je suis désolée, mais une proposition plancher, c'est une proposition plancher. Ça ne bouge pas.»

Après des heures d'échanges destinés à «clarifier» la fameuse clause sur les services aux élèves en difficulté — assortie d'au moins 90 millions de dollars — et une nuit complète passée à rédiger un nouveau texte, le syndicat aurait demandé hier à «changer un mot ou deux» du fameux article, a relaté la sous-ministre adjointe aux réseaux pour le MELS, Julie Gosselin, présente à l'ensemble des échanges. «Puis, lorsque nous avons indiqué que nous étions maintenant prêts à discuter des autres points restés en suspens, Mme Fortier a indiqué qu'elle quittait la table», a ajouté la sous-ministre, visiblement déçue.

Outre la manière de soutenir désormais les élèves en difficulté, les enseignants et le gouvernement ne s'entendaient pas sur la mobilité du personnel, l'arrêt du boycottage des activités culturelles, les baisses de ratio dans les classes, le paiement des frais d'arbitrage en cas de grief et la redistribution des employés en situation d'invalidité.

La présidente de la FSE a reconnu hier que sa décision de tourner les talons n'était pas liée au travail sur les élèves en difficulté, qu'elle jugeait toutefois encore «incomplet» malgré des «avancées significatives». «Le ministre a pris ses rêves pour des réalités en voulant ouvrir les autres dossiers», a-t-elle expliqué.

SUITE DE LA PAGE 1

Selon ce dernier, «elle pouvait écouter de tout et apprécier tout le monde à sa juste valeur. Elle avait une oreille très sûre. Elle était musicienne dans l'âme».

Si la musique pouvait parler à travers la sensibilité que manifestait l'animatrice, la force des mots s'exprimait de plus à travers ses opinions parfois tranchées. Pour Yves Bergeron, Cree «n'avait aucun tabou. Elle pouvait parler de n'importe quoi et prouver ce qu'elle voulait par sa façon de s'exprimer. Parfois, quand elle était en désaccord avec la société d'État, elle ne se gênait pas pour le dire, toujours à la façon Myra Cree, qui n'a jamais été égale encore».

La condition autochtone

Fille et petite-fille de chef mohawk, Myra Cree aura été active dans le milieu autochtone. Cet engagement se mesure en outre à l'intensité de la lettre qu'elle a fait parvenir au Devoir pour dénoncer la situation qui régnait à l'été 2004 à Kanesatake, où elle était née et résidait encore. De plus, elle est une des membres-fondateurs, avec l'animatrice Monique Giroux, du Mouvement pour la justice et la paix à Oka Kanesatake, créé en pleine crise à l'été 1990.

En 1991, Cree collabore à la rédaction de l'ouvrage *Les Langues autochtones du Québec*, publié par le Conseil de la langue française du Québec. Elle est



Vue aérienne de la section du fleuve où serait aménager une centrale hydroélectrique, juste en

ne ligne de transport comme à la Baie-James. Il y aurait des assurances de l'énergie produite [...] et aucun impact environnemental. En plus, nous avons une idée de préfabrication pour le barrage, ce qui permettrait de sauver du temps.»

Ce projet n'est qu'un élément d'une mégavision récréotouristique de ce que pourrait devenir le havre de Montréal. Le bassin nautique découle de la centrale hydroélectrique, dont une éventuelle rente permettrait, selon les promoteurs, l'aménagement et l'entretien des nouveaux espaces verts et bleus. S'ajoutent le déplacement de l'autoroute Bonaventure, qui favoriserait l'établissement d'un centre de foires internationales, la construction — qui doit démarrer au cours des prochains mois — du stade de soccer Saputo, la mise en service d'un tramway et, au

cœur de ce tourbillon, le centre de divertissement de Loto-Québec et du Cirque du Soleil, qui comporte le déménagement du Casino de Montréal.

Tout est intimement lié, y compris les acteurs. Au conseil d'administration de la SHM siège le p.-d.g. de Loto-Québec, Alain Cousineau, ainsi que la p.-d.g. de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon. Mme Hudon a lancé mercredi avec Charles Lapointe, de Tourisme Montréal, aussi administrateur à la SHM, une coalition de gens d'affaires pour soutenir et promouvoir le projet de Loto-Québec. Lucien Bouchard, qui copréside la SHM, siège aussi au conseil d'administration du Groupe Saputo.

Le Devoir

ENSEIGNANTS

«Pour nous, c'était clair, on ne pouvait pas aller au-delà de ce qu'on avait consenti.»

Détournement de vérité, a répliqué le camp patronal en soirée, furieux de cette interprétation des événements d'hier. «Par tous les moyens et sans trop d'égards envers la vérité, la présidente a atteint ses deux objectifs hier: accuser fausement la partie patronale et calmer ses syndicats dissidents», a réagi le porte-parole du comité patronal de négociation, Jean-Pierre St-Gelais. «Si l'utilisation démesurée de la demi-vérité était une bactérie, la FSE ne serait plus de ce monde.»

Pour le directeur général de la FCSQ, Réjean Morel, lui aussi présent aux échanges des derniers jours, cette volte-face syndicale s'explique par les dissensions internes de la FSE, dont le tiers des membres s'opposaient à sa ligne de conduite. «Ils cherchaient un moyen de lever les feutres: les dissidents ont gagné», a-t-il indiqué hier.

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal (APM), syndicat dissident de quelque 8000 membres, trouve «étrange» qu'on lui fasse porter l'odieux de cet échec. «Le ministre est le seul responsable de cet échec», a indiqué Pierre Saint-Germain, président de l'APM. Avec sept autres syndicats dissidents, il entend toujours lancer une action d'information des enseignants du Québec, qui auront à voter au cours des prochaines semaines sur les bases de relance des échanges et, surtout, sur de nouveaux moyens de pression.

Seul point commun des deux camps hier, l'incompréhension était palpable jusque chez le président de la FCSQ, André Caron, qui ne voyait pas très bien comment on pouvait rompre les échanges alors

«qu'on était rendus aux virgules». «On est vraiment déçus et choqués de ce qui se passe parce que nos gens ont mis des heures pour constater que, finalement, [le syndicat] n'avait pas le goût de régler. Moi, je pense qu'ils ont peut-être peur des fantômes d'Haloween qui s'en viennent.»

Et pour la suite? Les 80 000 membres de la FSE doivent se prononcer au cours des prochains jours et des prochaines semaines sur de nouvelles bases de discussion. Le plan B comprend un retour de la baisse des ratios dans les classes — en troisième année du primaire ou en première secondaire — mais il ne bafoue pas les travaux déjà accomplis sur la question des élèves en difficulté.

Les assemblées générales doivent aussi se prononcer sur de nouveaux moyens de pression. «On a l'impression que le gouvernement ne semble comprendre qu'un langage très lourd, le langage de la grève», a affirmé Johanne Fortier. «Nous avons fait toutes sortes d'actions [depuis novembre de l'année dernière]. Encore une fois, on voit qu'on est dans un cul-de-sac. Le seul moyen de réagir, c'est de monter le ton sur notre mobilisation, et c'est comme ça qu'on va opérer», a-t-elle ajouté, excluant toutefois un recours à la grève générale illimitée.

Le ministre Fournier, quant à lui, se disait prêt hier à discuter de nouveau. «Regardez dans mon camp comme il faut et vous allez voir quelqu'un qui veut régler. [...] Nous voulons une entente. Ce n'est pas nous qui avons servi deux ultimatums, qui avons déposé une offre finale. Comprendons-nous bien, ce n'est pas de notre faute!»

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille
Le Devoir

CREE

SUITE DE LA PAGE 1

aussi membre du conseil d'administration de Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone. Elle signe des textes dans la revue du même nom, en plus d'animer le Festival du film et de la vidéo autochtones depuis ses débuts, en 1988. En 1995, elle copréside la campagne du 25^e anniversaire de la revue *Recherches amérindiennes*. La même année, elle est nommée chevalier de l'Ordre national du Québec.

André Dudemaine se rappelle que «Myra partageait avec nous l'idée que c'est d'abord par la culture, le dialogue et les arts qu'une sensibilité se modifie et rend le changement possible. Comme tous les gens des Premières Nations, elle était solidaire des combats des nôtres, mais je pense que son principal engagement allait à la reconnaissance des artistes et de la voix particulière que constituent les ambassadeurs culturels des Premières Nations».

Un retour

En 1985, Myra Cree fait un retour à la radio, d'abord sur les ondes AM de Radio-Canada. Puis, en 1987, elle lance l'émission de nuit *L'Embarquement pour si tard* sur la chaîne culturelle. À partir de janvier 1995, l'émission s'intitulera tout simplement *L'Embarquement*. Par la suite, elle tiendra la barre de quelques émissions, dont *Cree et chuchotements*, jusqu'en 2002. Tout récemment encore, bien qu'elle avait pris sa retraite de Radio-Canada en 2002, elle participait men-

suellement à l'émission *Aux arts, etc.* «C'était plus qu'un billet d'humeur, c'était un véritable bijou», selon Yves Bergeron.

Myra Cree s'est éteinte chez elle, entourée de ses proches, ce qu'elle désirait le plus, selon M. Bergeron, et que confirme André Dudemaine. «Je l'ai vue la semaine dernière, nous dit ce dernier, et la famille, les proches, la garde rapprochée, si je puis dire, l'ont vraiment entourée de soins et d'affection.» Malgré le cancer des poumons qui a eu raison d'elle, «dans les circonstances, selon André Dudemaine, elle s'est vraiment éteinte dans les meilleures conditions.»

Restera alors non pas à évaluer la place, déjà irremplaçable, de Myra Cree dans le paysage médiatique québécois, mais à se remémorer ses nombreuses paroles. Yves Bergeron a eu le plaisir d'entendre à nouveau d'anciennes bandes contenant la voix de l'animatrice, «plus de 1000 documents». «Même dans des émissions vieilles de plus de douze ans, on pouvait se dire combien elle était fière.» Aujourd'hui, l'animatrice Monique Giroux, qui a connu de près Myra Cree, lui consacre une émission spéciale: à la Première chaîne dès 13h30, puis sur Espace musique à 15h. Sur les ondes de RDI, Giroux a déclaré hier que cette émission-hommage «sera toujours trop peu en comparaison de tout ce qu'elle a dit».

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390